

**DANS CE NUMERO :**

**L'avenir de la navigation intérieure - L'union douanière européenne est-elle possible ?**

# LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème ANNEE, No. 788  
SAMEDI, 20 SEPTEMBRE 1947

## ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

### S O M M A I R E

	Pages
AVONS-NOUS INTERET A DEMEURER HORS DU BLOC STERLING? par Charles Arcache .....	3
ACTUALITE LOCALE .....	4
LA POLITIQUE EN EGYPTE ET A L'ÉTRANGER .....	6
THE EGYPTIAN HOTELS LTD. : étude financière .....	7
L'AVENIR DE LA NAVIGATION INTERIEURE .....	8
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT .....	10
DANS L'ECONOMIE GRECQUE .....	11
L'UNION DOUANIERE EUROPEENNE EST-ELLE POSSIBLE ? .....	12
LES MARCHES INTERNATIONAUX .....	16
LE MOUVEMENT MARITIME .....	17
CES DAMES DE LA CORBEILLE .....	18
LA SEMAINE COTONNIERE .....	19
LA BOURSE DES VALEURS .....	20
LES BOURSES ETRANGERES .....	22
LES MARCHES DE GROS .....	23

Nouvelles économiques et financières de l'étranger  
Nouvelles sociétés

**AMERICAN LLOYD**

VOYAGES - TOURISME - TRANSPORTS INTERNATIONAUX



Membres de  
L'AMERICAN SOCIETY  
of TRAVEL AGENCY, INC. (ASTA)



et de la  
FEDERATION INTERNATIONALE DES AGENCES DE VOYAGE

**DIRECTION GÉNÉRALE**

LE CAIRE, 48, Rue Ibrahim Pacha  
B. P 516 — Tél. 54347

**SUCCURSALES ;**

LE CAIRE : 26α, Rue Cherif Pacha - Tél. 48442  
HELIOPOLIS : 7, Rue Ismail - Tél 63821  
ALEXANDRIE : 22, Rue Fouad 1er - Tél. 24539  
PORT SAID : 28, Rue Fouad 1er - Tél. 8065  
A S M A R A : Viale Regina No. 39 - Tél. 6242

**L'oignon égyptien deshydraté**

CONSERVE TOUTE SA SAVEUR  
ET TOUTES SES VITAMINES

Il s'impose rapidement sur le marché local  
aussi bien que sur les marchés étrangers

Produit de la

**"LES PYRAMIDES"**

**Dehydration Company**  
**of Egypt S.A.E.**

**BANQUE MISR**

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2  
Fondée en 1920.

CAPITAL L.E. 1.000.000

Siège social: LE CAIRE — 151, Rue Emad El Dine.  
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul.

Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne  
Service de Coffres-Forts Privés

**AGENCES EN EGYPTE:**

Le Caire:	Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie:	Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta:	Chebin el Kom, Benha.
Mehalla-el-Kobra:	
Mansoura:	Zagazig, Mit Ghamr.
Fayoum:	
Béni-Souef:	Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Minia:	Maghagha, Beni Mazar, Mallawy, Samallout, Abou Korkas.
Asslout:	Deirout, El-Kaoussia, Abou-Tig, Man- falout, Tima.
Schag:	Nag Hamadi, Tahta, Guerga, El Ba- liana.



## A l'ordre du jour

# AVONS-NOUS INTERET A DEMEURER HORS DU BLOC STERLING ?

L'ACCORD financier conclu à Londres par la mission que présidait Mahmoud el Darwiche bey plaçait l'Egypte hors du bloc sterling. Les autorités égyptiennes avaient estimé qu'il était préférable pour ce pays d'avoir les coudées franches et de rattacher sa devise à une autre monnaie, si cela lui convenait ou si cela était possible. Elles soutenaient que puisque notre circulation fiduciaire est garantie, en majeure partie, par des bons du Trésor britannique, notre monnaie demeurerait une monnaie sterling, sans avoir pour cela à subir la rigidité du sterling. Le taux du change entre la livre égyptienne et la livre sterling fut maintenu officiellement à 97 piastres et demi.

L'Egypte espérait avoir réalisé une excellente affaire puisqu'elle obtenait de la Grande-Bretagne un montant annuel convertible en n'importe quelle monnaie en dehors du franc suisse, sans compter les sommes que lui rapporteraient ses exportations et sans compter le produit d'un éventuel emprunt en dollars qu'elle espérait négocier aux Etats-Unis.

Tous ces espoirs, tous ces calculs se sont avérés vains. Et aujourd'hui nous nous trouvons dans une impasse. En effet, à la suite du "run" sur les sterlings convertibles, la Trésorerie britannique fût obligée d'arrêter la convertibilité du sterling en dollars. Du coup, l'Egypte se trouva dans une situation difficile. Les huit millions de livres convertibles placées à sa disposition par les accords de Londres, plus les douze millions dans lesquels elle pouvait puiser devinrent des crédits non-convertibles en dollars, ce qui réduisait sensiblement leur valeur, l'Egypte ayant surtout besoin de marchandises américaines — les seules, ou presque, susceptibles de nous arriver sans retard.

Nokrashy pacha ne pût obtenir à Washington le prêt en dollars, de sorte que tous les avantages prévus se dissipèrent en fumée et nous demeurâmes avec les désavantages de l'opération.

Quels sont ces désavantages ?

Ils sont d'ordre psychologique, financier et économique.

A cause de ses attaches avec la livre sterling, la livre égyptienne était inconnue — ou presque — sur les marchés internationaux. On traitait en sterling tous les transferts de fonds d'Egypte à l'étranger ou de l'étranger en Egypte. Le sterling était donc notre base monétaire. Mais aujourd'hui, il faut traiter en livres égyptiennes. Et bien que nos finances soient saines, bien que notre devise soit gagée sur du sterling, le monde extérieur, qui ne la connaît pas, se refuse à l'accepter.

Les voyageurs qui rentrent d'Europe déclarent qu'alors qu'ils pouvaient échanger très facilement des livres sterling en Italie, en France, ailleurs, ils trouvaient de grandes difficultés à faire accepter des banknotes égyptiennes, sinon avec un fort escompte.

En Syrie et au Liban, des pays voisins, membres de la Ligue Arabe, notre monnaie qui était fort recherchée lorsque l'Egypte faisait partie du bloc sterling, n'est plus acceptée aujourd'hui au taux officiel. Il faut faire des sacrifices pour l'échanger contre des devises syriennes ou libanaises gagées pourtant moins fortement que la nôtre.

C'est là, il nous faut l'avouer, une situation qui n'a pas sa raison d'être. Mais des éléments psychologiques entrent en ligne de compte et amènent une dépréciation — injuste il est vrai — de la monnaie égyptienne. L'Europe et l'Orient font confiance au Royaume-Uni parce qu'il a derrière lui l'Empire et parce que le prestige financier de l'Angleterre est encore grand.

Mais des causes plus sérieuses militent en faveur de la rentrée de l'Egypte dans le bloc sterling. L'Irak et les Indes qui ont conclu des accords financiers similaires au nôtre avec l'Echiquier Britannique n'ont pas jugé utile de quitter le bloc sterling. Ils ont voulu, vu les conditions financières du monde, profiter des avantages indiscutables qui existent au sein d'un bloc dont l'importance n'est point à dédaigner, vu qu'il comprend tout l'Empire britannique, en dehors du Canada, et plusieurs pays qui ont basé leurs devises sur le sterling.

Mais il existe encore un autre point de vue qui nous intéresse de façon particulière. Le Royaume-Uni qui, malgré tout, dispose d'importantes quantités de devises rares et qui peut compter sur toute la production d'or sud-africaine, que l'on en envoie à Londres pour être vendue, partage ces énormes ressources avec les pays de la zone sterling. C'est là un appoint considérable dont l'Egypte, par suite du nouvel accord, est privée.

Ainsi, lorsque le Chancelier de l'Echiquier annonça la non-convertibilité du sterling en dollars, il s'empressa d'ajouter que les Indes et l'Irak — membres de la zone sterling — recevraient une importance somme en dollars pour faire face à leurs besoins. Quant à l'Egypte, il lui fut alloué, un million et demi jusqu'en Décembre et elle est obligée de négocier pour obtenir l'an prochain une partie de ses besoins en devises rares.

Donc, tout milite en faveur d'un retour de l'Egypte dans la zone sterling. Psychologiquement, financièrement et économiquement ce retour serait profitable au pays. L'expérience que nous avons faite ces derniers mois s'est avérée désastreuse. D'aucuns prennent exemple sur la Suisse. Pourquoi, disent-ils, l'Egypte ne deviendrait pas, comme la Suisse, un pays monnaie forte et indépendante ? La devise suisse est basée sur l'or. Il existe en Suisse plus d'or que de billets de banque en circulation. La devise helvétique est donc une monnaie or. Six millions d'or, quelques millions en Emprunt National du gouvernement égyptien et plus de cent millions en bons du Trésor ou autres titres d'Etat britanniques libellés en sterling. Aucune comparaison avec la Suisse n'est donc possible.

Par conséquent, il est à espérer que lors des prochaines négociations qui doivent avoir lieu avant la fin de l'année, l'Egypte s'arrangera pour rentrer dans le giron du sterling. Les efforts déployés par l'Angleterre en vue de relever son économie sont assurés, dans un temps plus ou moins éloigné, d'un succès complet. Et le sterling reprendra alors la place privilégiée qui fut sienné. Pourquoi l'Egypte n'en tirerait-elle pas profit ?

CHARLES ARCACHE.

**ING. GABRIEL ROGOJAN**  
EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX  
 Etablissement de tous projets pour la construction de  
**COFFRES et CHAMBRES FORTES**  
POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS  
 Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre  
3, RUE EL-CHEIFEIN • TEL 52187 • LE CAIRE



# Actualité

## ECONOMIE

### L'ORGANISATION DES UNIONS D'IMPORTATEURS ET D'EXPORTATEURS

Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient de prendre un arrêté organisant les Unions d'Importateurs et d'Exportateurs et autres. Cet arrêté a été publié au Journal Officiel de langue arabe du 15 septembre et porte le No. 447 de 1947. Son texte est le suivant :

Art. 1. — Les clauses et conditions du présent arrêté seront applicables aux marchandises assujetties au système des quotités et des permis conformément à la loi No. 98 de 1939 relative aux exportations et à celle No. 105 de 1945 relative aux importations.

Art. 2. — Les fabricants des marchandises déterminées à l'article précédent, leurs exportateurs, leurs importateurs, ainsi que tous ceux qui en ont besoin dans leur commerce ou leur industrie, pourront se constituer en Unions chargées d'importer ou d'exporter ces marchandises conformément aux règlements et aux conditions en vigueur.

Toutefois la constitution d'une Union n'empêche pas un particulier qui n'en serait pas membre, de travailler dans l'importation ou l'exportation, s'il jouit d'avantages commerciaux spéciaux et supérieurs aux offres faites aux Unions.

Art. 3. — L'Union devra soumettre pour approbation, au ministère du Commerce et de l'Industrie (administration du commerce), ses statuts constitutifs qui devront mentionner ce qui suit :

a) le siège de l'Union; b) l'objet de sa constitution; 3) les conditions d'admission des membres et celles de leur sortie; 4) le montant des cotisations perçues par l'Union des membres; 5) les ressources de l'Union ainsi que la manière dont elles sont exploitées.

6) La compétence de l'assemblée générale de l'Union et les règles relatives à l'expédition de ses travaux; 7) la compétence du Conseil d'administration de l'Union, les règles relatives à l'expédition de ses travaux, les conditions d'élection de ses membres et de son président, ainsi que la durée de l'exercice de chaque membre et de son président, ainsi que la durée de l'exercice de chaque membre et le nombre des conseillers; g) Les règles concernant la tenue

de la comptabilité, l'approbation du bilan et de celui de clôture d'exercice; h) les mesures à prendre pour modifier les statuts de l'Union ou pour sa dissolution; i) la manière dont les activités de l'Union seront dépensées, au cas de sa dissolution.

Art. 4. — L'Union devra dresser un bilan détaillé de ses entrées et sorties qu'il soumettra au ministère du Commerce et de l'Industrie (administration du Commerce) trois mois au moins avant le commencement de l'année financière.

Art. 5. — Les Inspecteurs des Chambres Commerciales et Industrielles auront la faculté de vérifier les comptes de l'Union et de prendre connaissance de ses registres et documents.

Art. 6. — L'Union devra adresser au ministère du Commerce et de l'Industrie (administration du Commerce) une convocation pour assister à toute réunion de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, en même temps qu'elle aura adressé ses convocations à ses membres. Cette convocation devra être accompagnée d'une copie de l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée ou du conseil d'administration.

L'Union devra en outre, dans la semaine qui suivra la réunion, notifier au ministère les décisions prises par l'assemblée ou le conseil d'administration.

Art. 7. — Toutes les Unions actuellement constituées devront se soumettre aux dispositions du présent arrêté, dans le mois de sa publication.

### LE JUTE INDIEN IMPORTE

Le correspondant de l'"Ahram" à Calcutta mande à son journal que M. Mohamed Abou Chadi, président de la Mission Egyptienne chargée de l'importation du jute indien ainsi que M. Tarouti, membre de cette mission sont arrivés dernièrement en cette ville. Arriveront également bientôt les deux autres membres représentants l'Union des Importateurs du Jute et le Crédit Agricole d'Egypte.

Les pourparlers déjà engagés avec les autorités indiennes à ce sujet ont été couronnés de succès. En effet, de grandes quantités de jute ont été déjà expédiées sur 11 navires au cours de la présente semaine.

### AUTOUR DES STERLING CONVERTIBLES

Le représentant de la Trésorerie britannique est arrivé, depuis quelque temps au Caire, pour reprendre les pourparlers relatifs à la convertibilité des sterling en dollars. Les négociations ont en effet été reprises par S.E. Sami Ragheb pacha, sous-secrétaire d'Etat aux Finances et le Dr. Abdel Guéill el Omari, Contrôleur du Change, représentant l'Egypte et par M. Taylor, ministre à l'ambassade britannique et M. Elve, représentant la Grande-Bretagne.

Nous avons appris que quel que soit le résultat des pourparlers, l'Egypte, quoique réclamant le respect de l'accord dernièrement intervenu entre elle et la Grande-Bretagne, appuie ses demandes sur des chiffres incontestables. Elle ne se suffit non seulement d'espérer que ses démarches aboutissent, mais encore elle a déjà compté sur des ressources qui lui permettraient de se procurer les dollars nécessaires à ses besoins pour l'obtention de marchandises américaines, au cas où les pourparlers échouent. Ces ressources sont :

1). — Les droits payés par les navires américains traversant le Canal de Suez, et qui se montent à un total annuel de deux millions de livres.

2). — L'exercice du droit de l'Egypte d'emprunter de la Caisse Internationale du Change, à concurrence du quart du montant de sa participation dans le capital. On sait que ce montant a été dernièrement de 45 millions à 60 millions.

3). — Les montants obtenus des touristes américains ainsi que des prix des exportations égyptiennes à l'Amérique ou à tout autre pays pouvant s'acquitter en dollars américains contre certaines exportations égyptiennes.

En outre l'Angleterre nous a remis un million et demi de sterling convertibles en dollars, le jour où elle a suspendu cette convertibilité, pour nous permettre de combler nos besoins futurs jusqu'à fin octobre prochain.

Enfin une dépêche de Londres rapporte que les milieux financiers ont été surpris d'apprendre qu'au Caire on ait mal interprété le retour du Contrôleur du Change d'Egypte, sans avoir entamé aucune négociation. Ces milieux précisent que les pourparlers n'avaient pu avoir lieu

car aucun accord n'avait précédé l'arrivée en Angleterre d'El Omari bey.

Les mêmes milieux ne s'attendent, par rapport à la quote part de l'Egypte en sterling convertibles, à aucune modification de la situation qui n'ait été le résultat des pourparlers qui se poursuivent actuellement au Caire.

### LE MATERIEL DES USINES ALLEMANDES

Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient de recevoir du ministère des Affaires étrangères une note par laquelle ce dernier l'informe qu'il a été décidé de répartir entre les Nations-Unies le matériel des usines allemandes. L'Egypte en sa qualité d'alliée a le droit d'acheter ce dont elle a besoin de ce matériel.

Un état détaillé des machines et instruments mis à la disposition des Etats alliés, est annexé à cette note, pour permettre au ministère du Commerce et de l'Industrie d'y faire son choix en vue de l'acquisition de ce qui lui serait nécessaire.

### La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION  
ET ADMINISTRATION :  
SOCIETE ORIENTALE  
DE PUBLICITE  
Propriétaire-éditrice  
de la "Revue d'Egypte"

#### ABONNEMENTS :

Un an 6 mois  
Egypte : P.T. 150 P.T. 80  
Etranger : £ 2 £ 1,2,0

#### PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galal — Tél. 49000  
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366  
Alexandrie

Rédacteur en Chef :  
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :  
Me. Ch. ATALLA

# locale

## ET FINANCES

### COTON

#### LA REOUVERTURE DE LA BOURSE DES CONTRATS

S.E. Abdel Meguid Badr pacha ministre des Finances, a adressé une convocation aux membres de la Commission du coton au Parlement, pour une réunion qui se tiendra en son cabinet la semaine prochaine. Cette réunion a été décidée aux fins de prendre l'avis de cette commission sur le projet de réouverture de la Bourse des Contrats et sur la détermination du degré de coton qui servira de base aux transactions.

Le jour même, le ministre soumettra au Conseil des ministres, le résultat de ses démarches pour qu'une décision définitive soit prise à ce sujet.

Nous croyons savoir qu'il a été presque unanimement jugé de la nécessité de la réouverture de la Bourse des Contrats. En outre le degré de coton qui servira de base aux transactions sera la qualité "good". D'autre part des mesures de garantie devront être prises pour empêcher la spéculation ainsi que la baisse des prix. A cet effet le gouvernement aurait décidé qu'elle s'engagerait toujours à prendre livraison de tous cotons, de quelle qualité qu'il soit, aux prix minima qu'il aurait au préalable fixé à chaque qualité.

#### L'EXPORTATION AU SOUDAN

On sait que le ministère du Commerce et de l'Industrie avait décidé d'exporter au Soudan toutes les quantités de cotonnades disponibles au bureau de vente des tissus dépendant de l'administration de l'Approvisionnement.

Un accord vient d'être conclu au sujet de la répartition de ces cotonnades entre les commerçants. Cet accord prévoit à cet effet la constitution d'un comité formé du bureau de l'expert économique égyptien au Soudan, du service du Contrôle des exportations au ministère des Finances, du service du Con-

trôle de la filature et du tissage à l'administration de l'approvisionnement, et de la Société commerciale Egypto-soudanaise. L'exportation des tissus égyptiens au Soudan se ferait par l'intermédiaire de cette commission.

#### LA REPARTITION DES SACS DE COTON

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a publié le communiqué suivant:

Le ministère avait dernièrement déterminé la base sur laquelle la répartition des sacs de jute serait faite entre les intéressés.

Comme une grande quantité de ces sacs vient d'arriver en Egypte et pour mettre un terme aux doléances des maisons d'égrenage du coton et de tous autres intéressés, le ministère a décidé ce qui suit:

1). — Les maisons d'égrenage du coton devront affecter les 75% des sacs de coton qu'elles auraient reçus, pour faire face aux demandes de leurs clients de l'époque de la récolte dernière. Ces clients n'auront à donner aucune déclaration ne se prêtant à aucune condition qui limiteraient leur liberté de contracter.

2). — Le restant soit les 25% des sacs sera réservé aux maisons d'égrenage pour les besoins de leur extension commerciale avec leurs anciens clients et pour faire face aux demandes de leurs nouveaux clients.

3). — Les cultivateurs auront le droit à un sac par deux feddans cultivés en coton, pour leur permettre de la récolter. Les mesures d'appréciation seront facilitées à ces cultivateurs, les déclarations des sarrafs suffisant pour l'estimation des superficies cultivées en coton.

Les cultivateurs et commerçants devront pour obtenir leur quote-part en sacs, s'adresser au Crédit Agricole et aux maisons d'égrenage.

#### LES ENGRAIS POUR LA CULTURE DES POMMES DE TERRE "NILI"

Le ministère de l'Agriculture vient de prendre un arrêté publié au Journal Officiel de langue arabe, du 15 septembre, au sujet de la distribution des engrais chimiques pour les besoins de la culture des pommes de terre "nili". Nous donnons le texte complet de cet arrêté comme suit:

Art. 1. — Les demandes d'engrais chimiques pour la culture des pommes de terre "nili" seront faites aux "sarrafs" des villages sur un imprimé No. 1 (engrais) contre reçu No. 3 (engrais) que ces derniers délivreront. Les demandes devront être faites du 15 septembre au 25 du même mois.

Art. 2. — Les engrais seront délivrés à raison de 100 kilos de nitrate de soude par feddan à partir du 1er octobre 1947 au 15 novembre 1947.

#### LA DISTRIBUTION DES ENGRAIS POUR LA CULTURE DES LEGUMES D'HIVER

Le Journal Officiel de langue arabe du 8 septembre a publié un arrêté du ministère de l'Agriculture, au sujet de la distribution des engrais chimiques pour la culture des légumes d'hiver.

Cet arrêté édicte en article unique ce qui suit:

Les engrais servant à la culture des légumes ci-après désignés, seront distribués à raison de 50 kilos de nitrate de soude pour chaque feddan, à partir du 1er septembre 1947 jusqu'à fin février 1948. Les demandes relatives à cette distribution devront être présentées aux sarrafs des villages sur un imprimé No. 1 (engrais) contre délivrance par ces derniers d'un reçu No. 3 (engrais).

Les différentes sortes de légumes autorisés à être cultivés au moyen des engrais sont les suivants:

Les tomates — les carottes étrangères — les courgettes — les petits pois — les épinards — les artichauts — la colocase — les choux et les choux-fleurs.

#### LA GREVE DES OUVRIERS DE MEHALLA EL KOBRA

On sait que les ouvriers des usines de tissage de Mehalla el Kobra avaient fait dernièrement la grève. La société de tissage n'a pas voulu leur payer leurs salaires pour les jours où ils n'avaient pas travaillé du fait de cette grève.

L'ordre après avoir été rétabli par les autorités vient de nouveau d'être troublé dans cette ville, par les ouvriers qui ont décidé de protester contre la décision prise par leur société au sujet des salaires des jours pendant lesquels ils avaient été en grève.

Aussi en signe de protestation ont-ils cessé tout travail aux usines.

Les autorités ont entrepris avec le syndicat des pourparlers en vue de remédier à cette situation.

#### LES NOUVELLES CHAMBRES INDUSTRIELLES

S.E. Abdel Meguid Badr pacha, ministre p.i. du Commerce et de l'Industrie a pris une décision créant les Chambres Industrielles suivantes:

Chambre Industrielle pour les Huileries; Chambre Industrielle pour les Cuirs, les Produits Chimiques, les Matières Pharmaceutiques, les Matières Chimiques, les Matériaux de Construction et les Céramiques; Chambre pour l'Industrie Minérale et Mécanique; Chambre pour la Cinématographie; Chambre pour les Savonneries et l'Egrenage du Coton; Chambre pour l'Industrie du Tricot; Chambre pour l'Industrie Electrique; Chambre pour l'Industrie des Douceurs; Chambre pour les Fibres Végétales; les Soieries et le Riz et enfin une Chambre pour la Fédération des Industries.

#### LE SON NE SERA PAS EXPORTÉ

La Commission générale des exportations et importations a approuvé une note qui lui a été adressée par le ministère du Commerce pour l'approvisionnement et tendant à interdire l'exportation du son, pour la raison que cet article manque sur place.

*D'une semaine à l'autre*

# La politique en Egypte et à l'étranger

## LE RETOUR DE NOKRACHI PACHA

Au moment où paraîtra ce commentaire, Son Excellence Mahmoud Fahmy El Nokrachy pacha sera déjà de retour dans son pays. Le peuple égyptien lui réserve, malgré le demi-succès qu'a obtenu sa mission, un accueil chaleureux. En effet, le président du Conseil s'est dépensé corps et âme, pendant ces quelques semaines passées aux Etats-Unis, pour la cause de son pays et s'il n'a pu réaliser entièrement ce pour quoi il était parti, c'est parce que trop d'intérêts divergents se sont révélés chez les grandes puissances qui, à Lake Success, font la pluie et le beau temps et peuvent orienter la solution de l'affaire égyptienne dans telle ou telle direction.

Quoi qu'il en soit, le bilan de la mission de Nokrachy pacha s'établit, provisoirement, de la manière suivante:

1) La requête égyptienne est maintenue sur l'ordre du jour du Conseil de Sécurité en dépit de la demande de radiation présentée par l'Angleterre.

2) Elle est susceptible d'être discutée par l'Assemblée générale de l'ONU.

3) Le monde entier a été mis au courant de l'histoire des rapports anglo-égyptiens et du litige qui oppose Londres au Caire.

4) Une prise de contact — au moins — a eu lieu entre le Président égyptien et les autorités américaines en vue d'une double assistance: financière et militaire. Les modalités de cette assistance ne pourront être fixées et établies qu'une fois les difficultés anglo-égyptiennes aplanies, car n'oublions pas que les Etats-Unis font, en quelque sorte, politiquement et économiquement charnière entre l'Egypte et la Grande-Bretagne.

## EN ATTENDANT...

Nokrachy Pacha rentre au Caire, non point parce que sa présence y est administrativement nécessaire, mais parce que les derniers développements qui se sont produits au Conseil de Sécurité nécessitent une vaste

consultation avec l'ensemble du Cabinet et des partis politiques au pouvoir ainsi qu'avec d'autres sphères plus hautes. L'ajournement de la question égyptienne à l'ONU accorde donc le répit nécessaire pour étudier à nouveau la situation, examiner à nouveau la tactique à suivre sur le plan diplomatique et détourner certains courants de l'opinion étrangère au profit du pays. Sera-ce Nokrachy pacha avec son Cabinet tel que composé actuellement, qui sera chargé de cette tâche ou bien lui désignera-t-on un successeur? Les rumeurs les plus contradictoires ont circulé à ce propos, mais il est difficile de se livrer, d'ores et déjà, à des prévisions. Tout ce qu'on peut assurer c'est que dans le courant de cette semaine, des consultations auront lieu à ce sujet. Ce qui est souhaitable, en tous cas, c'est que les efforts de ceux qui sont chargés d'en poser et de résoudre, en traitant avec l'Etranger — O.N.U. ou pas O.N.U. — soient soutenus et appuyés par l'ensemble du peuple et des partis et qu'on se résolve chez les opposants de n'importe quel bord à ne plus se livrer à des crocs-en-jambe incompréhensibles et inadmissibles dans les grands moments, les moments critiques, de l'histoire de la nation.

## LA LIVRE STERLING

### ET SA CONVERTIBILITE

Nous nous sommes abstenus tout au long de ces dernières semaines de commenter cette question qui intéresse au plus haut point l'avenir économique et commercial du pays. Cette abstention doit s'expliquer par le chassé-croisé des nouvelles et des "canards" les plus divers qui ont été lancés à ce sujet. Néanmoins, la question a été reprise, débattue et discutée tout d'abord par un expert financier de haut parage, Sany El Lackany bey, puis par une information de Reuter lancée le 18 de Londres.

Cette dernière information nous apprend que la crise britannique semble se rapprocher de son dénouement grâce à l'application imminente du plan Marshall et de la conclusion de

l'accord sur la Ruhr. Si donc l'aide américaine aux Anglais venait enfin à fonctionner, on retournerait, dans le courant de l'année 1948, à une convertibilité partielle de la livre sterling. Pour notre part, nous estimons que la chose ne tardera pas à se réaliser car, après tout, Londres ne saurait renoncer plus longtemps à sa position financière dans le monde, avec sa livre sterling qui, depuis plus d'un demi-siècle bientôt, sert en quelque sorte de véhicule monétaire intercontinental. Quelles que soient donc les difficultés passagères de la Grande-Bretagne, son prestige lui impose de trouver une solution. De cette solution l'Egypte, étroitement liée financièrement à la sterling, tirera, bien entendu, profit.

Quant à la question soulevée et traitée par Sany El Lackany bey, elle a déjà été commentée par notre excellent collaborateur M. René Debono dans un article publié, mercredi dernier, par "Le Progrès Egyptien". Ce que Lackany bey demandait c'était: 1) le paiement d'intérêts de l'ordre de 21/20/0 sur nos crédits gelés en Grande-Bretagne et 2) le détachement de la livre égyptienne de l'éta- lon anglais, la couverture des bons du trésor devant être couverte par des dollars américains.

Il est incontestable que nous avons droit à des intérêts sur les millions gardés à Londres pour notre compte. Le fait qu'ils soient gelés ne leur enlève pas le caractère, au moins mitigé et partiel, de créances. Mais c'est sans doute au moment de la conclusion de l'accord définitif avec la trésorerie britannique qu'il pourra être question du taux d'intérêt. Si les déclarations de Lackany bey sont dé- placées lorsqu'elles prétendent s'appliquer à la convention provisoire de juillet dernier, elles cessent de l'être lorsqu'il s'agit d'étudier et de prévoir, d'ores et déjà, l'accord définitif qui devra être négocié pour fin décembre. Disons, au surplus, que loin d'être prématurée, l'opinion exprimée par Lackany bey pose, dès aujourd'hui, le problème et engage la discussion. Pour ce qui est, en deuxième lieu, du détachement de la livre égyptienne de la sterling, il nécessite une révision générale des pro-

blèmes financiers égyptiens et internationaux. C'est là une question, semble-t-il subsidiaire, du moins pour le moment puisqu'il dépendra de l'accord à conclure avec l'Angleterre de savoir quel avenir réserver à notre monnaie.

## LES GREVES DE MEHALLA

La grève des textiles déclenchée l'an dernier à Choubrak el Kheima, reprend cette année à Méhalla el Kobra. Les prétextes du croisement des bras des ouvriers sont futiles. Mais nous qui connaissons quelque peu ce milieu nous les comprenons assez bien. Aussi, pensons-nous qu'il serait exagéré d'attribuer à des activités politiques subversives seules l'attitude des grévistes. L'ouvrier égyptien, dont l'éducation intellectuelle est à moitié faite est assez susceptible et ne fait point de distinction entre ses divers intérêts ni les diverses revendications qu'il a à formuler. Il se met en grève aussi bien pour protester contre ses patrons que pour protester contre le Conseil d'administration de son propre syndicat. Que le patronat pâtisse de son inactivité par la faute de son syndicat, cela lui est égal. Au surplus, il est capable d'attribuer à ses patrons le mauvais comportement des chefs syndicaux et vice-versa. Dans de telles situations il est toujours bon de laisser pleine et entière liberté aux ouvriers de s'organiser comme ils l'entendent entre eux sans l'intervention officielle, celle de certains fonctionnaires qui, de bonne foi, commettent souvent de grosses maladresses. Le patronat, à son tour, doit se tenir à l'écart de ces dissensions pour n'y intervenir que lorsqu'il est sollicité de le faire. Et, à ce moment-là, il devra le faire avec beaucoup de doigté et dans le but de concilier les points de vue divergents et d'apaiser les esprits. C'est le cas qui se présente aujourd'hui à Méhalla.

## LE NOUVEAU SEMAINIER

# FINANCIERE ETUDE FINANCIERE

## Les Grands Hotels d'Egypte S.A.

(an. The Georges Nungovich Egyptian Hotels Co.)

**Création et objet:** La Société a été constituée le 30 janvier 1899 et autorisée par décret khédivial en date du 24 février 1899, sous forme de société anonyme égyptienne. La durée de la société est fixée à 65 ans à partir de la date du décret d'autorisation.

La dénomination primitive de la société était The George Nungovich Egyptian Hotels Co., elle fut modifiée en 1921 en sa raison sociale actuelle.

Elle a pour objet principal l'entreprise et l'exploitation d'hôtels. Elle pourra entreprendre toutes exploitations de villas, maisons meublées, cafés ou restaurants; de théâtres, spectacles et divertissements divers; d'industries complémentaires, connexes ou pouvant être utilisées aux dits objets et en général toutes affaires ou opérations accessoires ou pouvant concourir au développement de l'objet ou des affaires de la société.

**Propriétés:** La société possède actuellement le "Continental-Sovoy Hotel" au Caire, le "Grand Hotel", le "Tewfik palace hotel" à Héliouan et le "Mena House Pyramides Hotel" à Guizeh, Le Caire.

Tous ces hôtels ont été loués à la société The Egyptian Hotels Ltd. Sauf le "Tewfik Palace Hotel" de Héliouan qui est loué au Ministère de l'Instruction Publique pour usage d'école. Les locaux commerciaux du Continental-Sovoy Hotel, sont gérés par la société directement et à son bénéfice.

**Accords:** Suivant accords intervenus entre la société et The Egyptian Hotels Ltd., cette dernière a pris en location depuis le 1er mai 1925, tous les hôtels appartenant à la société et exploités jusque là par cette dernière sauf le Tewfik Palace Hotel mais y compris Casino San-Stefano et ce pour une durée de 25 ans au prix annuel de £40.000. En 1934 le contrat de bail du Casino San-Stefano a été résilié ce qui porta l'ensemble des loyers à L.E. 34.000 mais une annexe a été construite au Mena House en 1935 ce qui fut louer à L.E. 1.150 ce qui porte la somme globale des loyers aujourd'hui à L.E. 35.150. Le mobilier, matériel et installations de ces hôtels ont été cédés aux The Egyptian Hotels Ltd., au prix global de L.E. 100.000 environ. En 1946 le Casino San-Stefano a été vendu à l'Anglo-American Nile Coy. pour une somme de L.E. 145.000 au grant comptant. Partie de cette somme a été mise en fonds d'Etat et partie en espèces.

Du fait de ces accords, la société est devenue simplement une société immobilière.

**Conseil d'Administration:** Maurice M. Mosséri, Président; Gustave J. Aghion; Leon Jacques Bénilos et Anastase D. Théodorakis. Censeurs: Russell & Co.

**Siège Social:** Immeuble Continental, Place Ibrahim Pacha, Le Caire.

**Exercice social:** 1er mai, 30 avril.

**Assemblée Générale:** Dans les six mois environ qui suivent la fin de chaque exercice habituellement en mai (en 1947, le 19 mai).

**Paiement du Dividende:** A la date fixée par le Conseil habituellement fin mai (en 1947 le 22 mai).

**Répartition des Bénéfices:** Sur le montant des bénéfices nets de l'exercice tels qu'ils sont définis par les statuts, il est prélevé:

1o la somme nécessaire pour servir un premier dividende de 5% aux actions.

Sur le surplus:

2o 10% ou tout prélèvement supérieure qui serait décidé par le Conseil d'Administration pour un fonds de réserve destiné à faire face aux dépenses extraordinaires et imprévues;

Sur l'excédent, il est attribué:

3o) 5% au Conseil d'Administration.

4o) 95% aux actions.

Toutefois, quand à ce solde de 95% revenant aux actions l'assemblée générale peut, sur la proposition du Conseil d'Administration, le reporter à nouveau en tout ou en partie.

**Droit de vote:** une voix par 25 actions sans limitation de voix.

**Capital social:**

37.000 act. ord. de £4 nom (£148.000)..... L.E.144.3000

**Dette obligataire:** La société n'a pas de dette-obligations. Elle avait émis en 1899 des obligations hypothécaires 5% pour un montant nominal de £185.000 garantie pou une première hypothèque sur le "Continental Hotel" et le "Grand Hotel" de Héliouan. Ces obligations ont été totalement remboursées par anticipation en 1942.

### TEXTES OFFICIELS

Loi No. 78 de 1947 portant modification de l'alinéa 3 de

l'article 11 de la Loi No. 48 de 1946 relative au Wakf.

**Art. 1.** — L'alinéa 3 de l'article 11 de la Loi No. 48 de 1946 est modifié de la manière suivante:

"Aucune révocation ou modification ne peut avoir lieu dans la construction en wakf d'une mosquée ou d'un autre bien au profit d'une mosquée."

**Art. 2.** — Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution de la présente loi qui entrera en vigueur dès sa publication au "Journal Officiel".

(7 Juillet 1947)

FAROUK

Loi No. 130 de 1947 modifiant l'article 14 de la Loi No. 21 de 1940 relative à la sécurité des navires.

**Art. 1.** — L'alinéa A No. 2 de l'article 14 de la Loi No. 21 de 1940 relative à la sécurité des navires est modifié comme suit:

"Leur construction, ordre et équipement doivent continuer à être dans un état satisfaisant, et leurs machines, chaudières et tous appareils de fonctionnement dans un état sur, prêts à fonctionner."

**Art. 2.** — Nos Ministres des Communications et des Travaux Publics sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente loi qui entrera en vigueur dès sa publication au "Journal Officiel".

(21 Juillet 1947)

FAROUK

# L'AVENIR DE LA NAVIGATION INTERIEURE

La question de la navigation fluviale est un problème dont l'intérêt est toujours d'actualité en Egypte. Nous reproduisons ici un intéressant article du dernier No de l'Egypte Industrielle.

En 1928, le Gouvernement Egyptien invita le célèbre ingénieur naval anglais, M.H.A. Reed, à venir en Egypte pour procéder sur place à l'étude de tous les problèmes relatifs à la navigation intérieure et formuler son avis sur les réformes qu'il y aurait lieu d'y introduire afin d'en accroître l'efficacité.

Après une enquête minutieuse et on ne peut plus objective, M. Reed présenta en Juillet 1928 un rapport substantiel et fort documenté dont on ne semble pas avoir tiré jusqu'ici tout le profit qu'il comporte.

Aussi estimons-nous utile d'appeler l'attention de nos lecteurs sur cet important document à ce tournant décisif de l'économie égyptienne où la nation doit tout mettre en œuvre pour donner une forte impulsion à notre économie qui semble être arrivée à un point mort nonobstant toutes les apparences contraires.

Nous ne sommes pas sans connaître les projets de rééquipement et de reconstruction nourris par le Gouvernement et l'initiative privée.

On entend en effet beaucoup parler partout dans le monde des affaires et dans les milieux officiels d'un certain plan quinquennal, de la création de zones franches et de magasins frigorifiques, etc., mais on semble avoir perdu de vue cet élément primordial de la vie économique du pays qui est la navigation intérieure dont les conditions plutôt que de s'améliorer ne font qu'empirer par suite d'une coupable incurie.

Et pourtant déjà en 1928, date du rapport, plus d'un dixième du mouvement de marchandises du port d'Alexandrie passait par le canal étranglé et tortueux de Mahmoudieh qui constitue à lui seul la preuve de cette impardonnable incurie dont souffre notre réseau fluvial auquel les anciens Egyptiens et les fondateurs de l'Egypte contemporaine avaient cependant consacré tant de soins.

Le mouvement de marchandises par la voie fluviale augmentait avant la guerre au rythme de 60.000 tonnes par an. Bien que les statistiques du mouvement fluvial soient très difficiles à établir, il existe quelques données qui suffisent à en montrer l'importance. Ainsi en 1927, environ 400.000 tonnes de marchandises passaient sous le pont de Nouzha et environ 830.000 tonnes sous celui d'Embabeih.

Aussi, M. Reed, dit-il que d'après lui, "le transport fluvial doit être encouragé et facilité dans toute la mesure possible. Le transport bon marché est partout une nécessité de premier ordre et plus particulièrement pour un pays dont la population croît aussi rapidement qu'en Egypte. Les Chemins de fer (c'est nous qui soulignons) n'ont pas à redouter sa concurrence; l'expérience des pays continentaux a montré que les canaux et les chemins de fer sont complémentaires l'un de l'autre et contribuent par leur combinaison à procurer du transport à bon prix dans les pays qui exploitent ces voies au maximum de leurs possibilités respectives."

Il est vraisemblable, ajoute M. Reed, que le fait d'avoir pu transporter vers Le Caire à bas prix par la voie fluviale des quantités toujours croissantes de matériaux de construction (300.000 tonnes en 1923 contre 500.000 en 1927) a largement contribué au développement édilitaire de la capitale.

A en juger par le nombre d'unités qui transitent par le pont des Chemins de fer sur la branche de Rosette à Kafr El Zayat, une faible proportion seulement du trafic Caire-Alexandrie emprunte la voie fluviale et cela dans la période de la crue seulement.

## Dimensions standard des écluses des navires

M. Reed cite par le détail les dimensions autorisées des unités ainsi que celles des écluses et propose la standardisation des unes et des autres suivant qu'il s'agit de canaux de 1ère, 2ème ou 3ème classe.

C'est là un point essentiel pour la bonne organisation de la navigation fluviale. Il en est de même pour les ouvertures de ponts de chemins de fer qui ne correspondent pas toujours au besoin de la navigation.

L'état de choses actuel, joint au mauvais entretien des canaux, constitue une des causes principales de la lenteur de la navigation et par voie de conséquence de l'élévation relative des taux de nolis qui pourraient être sensiblement abaissés si la durée des parcours était réduite.

Les nouveaux ponts routiers et ferroviaires sur les différents canaux devraient avoir une envergure libre d'au moins un mètre de plus que l'écluse standard à l'exception des canaux de 3ème classe pour lesquels un excédent de 0m,50 est suffisant.

En outre, quelques-uns des ponts existants (à l'époque) sur-tout ceux appartenant aux chemins de fer agricoles sont plus étroits que les écluses au lieu d'être plus larges. De plus, ils ne sont pas munis de défenses latérales propres à faciliter le transit des unités à travers les ouvertures. Ces défenses ont constitué souvent par de vieux rails de chemins de fer présentant des saillies qui peuvent endommager les unités. Les ouvertures devraient être autant que possible élargies pour correspondre à la largeur des écluses.

M. Reed donne un intéressant aperçu du régime tout particulier des eaux du Nil, régime qui a des avantages et désavantages par rapport à la navigation qui doit affronter beaucoup de difficultés pendant la période du bas étiage. Ces difficultés peuvent être dans une certaine mesure allégées par la construction de nouveaux réservoirs.

Ayant parcouru le Nil dans toute sa longueur, M. Reed a relevé les défauts considérables qu'il a constatés aux différents points du trajet.

Ces défauts peuvent se résumer comme suit:

- Exiguïté des écluses et vannes.
- Insuffisance de l'envergure des ponts routiers et ferroviaires.
- Mauvais entretien des canaux et de leurs berges ainsi que des berges du fleuve.
- Absence de ports convenablement équipés.
- Insuffisance du contrôle du trafic fluvial.
- Absence de coordination entre le service des irrigations, maître des eaux et les autres Administrations de l'Etat.
- Absence d'une législation appropriée.
- Utilisation peu rationnelle du riche réseau des canaux et drains navigables.

## Assouan-Esna

En raison du bas étiage du fleuve aussi bien devant la ville d'Assouan qui empêche l'accostage des navires que dans les petits canaux au sud d'Eléphantine, il est suggéré d'ériger des barrages en maçonnerie pour mieux régler la hauteur des eaux.

## Barrage d'Esna

A proximité et en amont de l'écluse se trouve un canal où la navigation est difficile en période de bas étiage. M. Reed recommande que le dragage ne soit pas confié à un entrepreneur mais effectué partout par l'Administration moyennant des dragues se déplaçant continuellement pour opérer sans délai là où cela s'avère nécessaire.

Le banc de sable voisin de l'ouverture en amont de l'écluse est continuellement agrandi et consolidé par les pierres et autres débris jetés par les unités qui y déchargent des matériaux de construction et autres marchandises, ce qui obstrue le passage. Ces matériaux sont en plus charriés à travers le chenal, ce qui fait dévier le courant et rend difficile le passage de l'écluse.

## Esna-Nag Hamadi

Il faudrait à El Baramil envisager le revêtement en pierres des rives afin d'empêcher l'érosion qui provoque la formation de bas fond.

## Barrage de Nag Hamadi

Nonobstant les améliorations introduites, M. Reed estime que la largeur des écluses doit à l'avenir être portée à 20 mètres. Si l'on avait adopté cette largeur, la longueur du barrage aurait pu être réduite de 848 à 650 mètres.

## Nag Hamadi-Assiut

L'état est satisfaisant.

## Barrage d'Assiut

Le voisinage de l'écluse présente le même inconvénient qu'à Esna. Il y existe un bas-fond utilisé par les bateaux pour charger et décharger, ce qui l'agrandit et le consolide et empêche les autres bateaux de transiter vers le sud. De plus, l'état du chenal encombré par des pierres charriées par le courant est très peu satisfaisant. Cet état est aggravé par l'amarrage en 2 et 3 rangées d'une grande flotte de voiliers sans aucune surveillance, ce qui constitue un danger et un obstacle à la navigation.

## Assiut-Le Caire

En plusieurs points les conditions sont détestables et beaucoup de navires s'ensablent.



### Le Caire

Le chenal entre Guézireh et la rive d'ouest est très étroit. Il y a lieu de construire un chemin de halage pour les voiliers et empêcher les Dahabieh de stationner à certains endroits.

### Asouan-Le Caire

L'aménagement du Nil à l'instar de ce qui a été fait en Europe serait trop coûteux compte tenu de l'intensité du trafic. Le seul remède c'est l'augmentation du débit moyennant les grands travaux envisagés dans l'intérêt de l'agriculture.

Cependant la navigation pourrait être considérablement améliorée, moyennant :

- Le balisage méthodique et rationnel.
- Le stationnement d'une drague à chaque barrage, avec mission de draguer les chenaux et autres points afin de maintenir un niveau d'eau minimum de 1m.50.
- L'indication ou l'élimination de rochers.
- L'interdiction du chargement et du déchargement à proximité des écluses.
- Les écluses doivent être dégagées des deux côtés de tout obstacle sur une distance de 200 mètres.
- Aménagement d'un port à Boulac avec un espace adéquat entre la rive et la route.

Le stationnement des dahabieh au Bahr El Ama doit être interdit et un chemin de halage doit être construit sur la rive ouest entre les ponts de Zamalek et le pont des Anglais.

### Fayoum

Les nouvelles écluses doivent avoir 25 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur et une profondeur d'eau de 1m.50. Les ponts doivent avoir une envergure de 3 mètres au dessus du plus haut étiage.

### Le Caire-Alexandrie

Après avoir exposé les conditions entièrement déplorable de la navigation sur ce trajet, M. Reed formule les recommandations ci-après :

- Canal Bagouria. — La sinuosité qui y ralentit la navigation est désormais irrémédiable. Il suffira de maintenir aux passagers 2 mètres d'eau.
- Il faut porter remède au congestionnement à Dalyamoun. Le pont de la D.L.R. doit être supprimé et les ponts routiers et du chemin de fer doivent ouvrir aux mêmes heures.
- Le pont des chemins de fer doit avoir deux passages de 9 mètres comme le pont routier.
- Les ponts doivent être ouverts mécaniquement et non à la main afin d'éviter des pertes de temps inutiles.
- Dans le cas où le projet envisagé à l'époque de construire un nouveau barrage en aval du pont de Dessouk serait réalisé, le canal d'irrigation partant de ce barrage s'écoulerait dans le canal Mahmoudieh et devrait être conçu de façon à servir de jonction pour la navigation, afin d'éviter à l'époque de bas étiage l'écluse d'El Atf.

Les embouchures du nouveau canal devraient avoir 2 écluses de 55 mètres de longueur, une largeur de 8 mètres avec 2m.20 de hauteur d'eau l'une, et l'autre de 12 mètres de largeur et une profondeur moindre car elle ne serait employée que lorsque le niveau d'eau du fleuve en amont du barrage serait bien au-dessus du niveau de la mer.

Le barrage même devrait avoir une écluse de 55 m. sur 12 avec un niveau d'eau de 2m.20 afin de permettre le passage en toute saison des grandes unités.

Dans le cas où le dit projet ne serait pas réalisé, il faut envisager l'amélioration de l'écluse d'El Atf en construisant une nouvelle écluse à l'embouchure du chenal sur le fleuve de façon à maintenir dans le canal une hauteur d'eau de 2 mètres.

- Le canal Mahmoudieh doit être remodelé de façon à rétablir le lit de 15 mètres et maintenir un niveau d'eau constant de 2 mètres.
- A Kafr El Dawar, il faut construire une nouvelle écluse de 55 mètres sur 8 et de nouvelles vannes à l'ancienne écluse. Le trafic routier doit s'effectuer sur un nouveau pont à construire à 300 mètres à l'est des écluses et le pont à bascule actuel doit être supprimé.
- Pour améliorer les conditions de la navigation dans le trajet du canal à travers la ville, M. Reed recommande que les écluses et vannes actuelles soient supprimées et qu'un passage de 40 mètres de largeur avec des routes latérales soit aménagé sur la ligne de la rive Al Hag-Issa avec de nouvelles écluses de 55 m. sur 12 et de 55 sur 8 respectivement avec un niveau d'eau de 2 m. La profondeur d'eau du canal, du bassin entre le port et les nouvelles écluses doit être portée à 2m.50. En outre un réservoir avec des vannes pour le réglage doit être construit à proximité du pont d'Ibrahimieh.

### Route de Tanta

M. Reed donne le tracé d'une voie navigable de première classe entre Tanta et le Barrage du Delta ainsi que les indications relatives aux écluses à établir. Le tracé proposé raccourcit et accélère considérablement le trajet.

### Route de Béhéra

M. Reed plaide pour une nouvelle voie navigable entre Le Caire et Alexandrie qui serait plus courte que la présente de 250 kms., beaucoup plus dégagée et moins coûteuse que celles préconisées par les services compétents. Son tracé est le suivant : Le Caire — Delta Barrage, Canal de Béhéra à un point à 7 kms. environ au nord de l'embouchure du Noubarieh — jonction nouvelle sur la Branche de Rosette — Branche de Rosette — Canal de Mahmoudieh. M. Reed donne les indications des nouveaux travaux et modifications des travaux anciens qu'il y a lieu d'effectuer pour réaliser ce projet.

### Route du Canal Noubarieh

Une route alternative Le Caire-Alexandrie serait celle par le Canal Noubarieh à partir de sa jonction avec le Canal Baharieh à Kafr Boulin. A 43 kms. de ce point une jonction serait creusée pour rejoindre le drain de Cheguereichra à l'est de Hoche-Issa; la navigation se poursuivrait ensuite par le drain d'Omoun et un chenal drainé à travers le lac Mariout pour aller au port au Mex. Cette route éviterait le transit par la ville et le Canal Mahmoudieh.

### Drain d'Edkou

Ce drain doit être rendu navigable en amont et en aval d'Edkou.

### Le Caire-Ismailieh

Le grand inconvénient de cette voie d'ailleurs assez bonne est que la dimension des écluses interdit le passage aux grandes unités; et M. Reed indique les travaux à exécuter pour y améliorer la circulation entre Port-Said et Le Caire et établir la jonction avec les carrières de basalt, les briqueteries et le port de Ghamra.

### Bahr Shébin

M. Reed propose une série de travaux, sur les canaux de Bessandila, Belgas et Tira qui y débouchent. Moyennant ces travaux (standardisation des écluses, dragage méthodique, transformation des ponts existants et construction de nouveaux ponts, une jonction à Khecha entre le canal de Tira et le lac Borollos), le transit serait continu et rapide et éviterait aux voiliers de devoir payer les droits du Canal de Suez de Port-Said à Ismailieh.

### Le Caire-Damiette et le Lac Menzaleh

Sauf pendant la période de la crue, on emprunte pour ce trajet les canaux Tewfikieh et Mansourieh et le Nil à partir de Mansoura ou de Zifta ou par le Bahr Saghir.

M. Reed conseille certains travaux et notamment la construction d'écluses adéquates, approfondissement du chenal à travers le lac Menzaleh de Matarieh à Port-Said et création d'une jonction avec ce chenal à partir de l'embouchure de Bahr Hadis. Afin d'éviter l'érosion, les digues de ces chenaux devraient être renforcées avec de la maçonnerie en aménageant des ouvertures afin de permettre aux eaux de passer et aux voiliers de traverser d'un côté à l'autre.

### Le Caire-Zagazig-Lac Menzaleh

Le réseau de canaux aboutissant à Zagazig pourrait être rendu navigable à peu de frais.

Le plus important de ces canaux est le Bahr Mocs se détachant à Ganzara du Canal Tewfikieh et passant par Minet El Kamh-Zagazig et Kafr Sakr. Il faudrait creuser une jonction entre ce canal et les drains d'El Machra et Hadous de façon à pouvoir rejoindre le Lac Menzaleh. A cet effet, M. Reed indique les travaux nécessaires.

### Canal Wadi-Bahr Facous

M. Reed suggère certains travaux pour en améliorer le transit.

Somme toute, aucune de nos voies navigables n'est entièrement satisfaisante. Toutes demandent des améliorations et un meilleur entretien dont la dépense serait largement compensée par les avantages incalculables qui en découleraient pour l'économie nationale sous forme de rapidité des communications et baisse des nolis.

# NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

## Liban

### LES PRINCIPALES CLAUSES DE LA CONVENTION PETROLIERE SYRIE-TAPLINE

Quoique les termes de l'accord signé à Damas entre le gouvernement syrien et les représentants de la Trans-Arabian n'aient pas été encore divulgués, dans l'attente de l'approbation définitive de la direction de la compagnie américaine à New-York, on apprend de source bien informée que cette convention comprend les clauses principales suivantes :

1. — La Tapline fournira annuellement à la Syrie 200.000 tonnes de pétrole brut au prix de revient cif Méditerranée.

2. — La Tapline payera à la Syrie 20.000 livres sterling par an à titre de taxes de transit.

3. — La Tapline payera à la Syrie 40.000 livres sterling par an à titre de droits de gardiennage du pipe-line et de ses installations en territoire syrien.

4. — La priorité de la main-d'œuvre sera accordée aux ouvriers et techniciens syriens. La Tapline ne pourra engager des fonctionnaires étrangers sans l'approbation des autorités syriennes et accordera un régime préférentiel au personnel syrien par rapport aux autres ouvriers non-américains.

5. — La convention est conclue pour une durée de 60 ans.

### DES INVESTISSEMENT DE 150 MILLION DE DOLLARS !

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Djémil Mardam bey, président du Conseil syrien, a annoncé que 150 millions de dollars seront investis par la Tapline en Syrie et au Liban pour la construction d'installations, canalisations, aérodromes, ateliers, cité pétrolière, raffineries, etc....

A Beyrouth, une activité intense règne dans les locaux de la Tapline. L'embauchage du personnel a repris sur une grande échelle et l'on estime à 20.000 le total des ouvriers qui seront engagés à bref délai.

D'ores et déjà le matériel américain destiné aux installations de la Tapline arrive au port de Beyrouth par milliers de tonnes et les premiers grands travaux sont prévus pour le 15 octobre prochaine dans le Liban-Sud, au terminus fixé pour le pipe-line séoudite.

### LA COORDINATION DU COMMERCE EXTERIEUR SYRO-LIBANAIS

La commission libano-syrienne chargée d'établir une réglementation commune pour coordonner le commerce extérieur des deux pays, a tenu une nou-

velle réunion à Beyrouth sous la présidence du Colonel-général Nofal, ministre de l'Economie Nationale.

Les questions à l'ordre du jour de cette conférence étaient les suivantes :

1) Les réglemens relatifs au commerce extérieur en général.

2) Limitation des importations aux articles de première nécessité, que l'importation ait lieu avec ou sans devises.

3) Encouragement de l'exportation.

4) Réduction des prix courants dans les deux pays.

On croit savoir que les débats entre les délégués des deux pays n'ont abouti à aucun résultat positif. Les questions soulevées suscitent de nombreuses difficultés.

### LES ENTRETIENS DE DAMAS

On apprend d'autre part que le général Nofal, ministre de l'Economie Nationale, accompagné de M. Saïd Fawaz, directeur de ce Département, a eu une nouvelle conférence à Damas avec les dirigeants syriens relative à la coordination du commerce extérieur des deux pays, ainsi que des diverses questions économiques communes, en particulier les livraisons de blé syrien au Liban.

### LA NOUVELLE RAFFINERIE FRANÇAISE DE TRIPOLI

Le projet-loi autorisant la Compagnie Française des Pétroles à construire une ou des raffineries au Liban a été transmis à la Chambre des Députés pour discussion et vote.

La convention, similaire à celle conclue l'année dernière avec une compagnie américaine, porte sur une durée de 70 ans et est renouvelable par tacite reconduction au cas où aucune des deux parties contractantes n'en demande la modification ou l'annulation six mois avant la date de son expiration.

On pense que sitôt acquise l'approbation du Parlement, la Compagnie Française des Pétroles procédera à la construction d'une première raffinerie à Tripoli.

On apprend par ailleurs, que le gouvernement procède à l'établissement d'un projet-loi autorisant également l'Irak Petroleum Company à construire une ou des raffineries sur le territoire libanais.

### LES IMPORTATEURS DE PAPIER DEMANDENT LA REDUCTION DES DROITS DE DOUANE

L'association des patrons-imprimeurs a présenté une requête au ministre de l'Economie Nationale demandant la réduction des droits de douane sur le papier importé.

Les imprimeurs font valoir à l'appui de leur demande que le papier est partout meilleur marché qu'au Liban.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### LIBAN

— Une reprise générale assez sensible est signalée sur les marchandises en dépit de la baisse de l'or et de la lourdeur des changes. Les demandes augmentent et d'importantes transactions ont été conclues pour le compte de commerçants de l'intérieur et des pays voisins.

#### SYRIE

— Une hausse importante est enregistrée sur les prix de toutes les denrées alimentaires depuis l'huile d'olives locale aux dattes irakiennes. Cette montée en flèche des prix inquiète particulièrement les autorités et l'opinion publique, et l'on pense qu'elle est due à de vastes opérations d'accaparement.

## Syrie

### LES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA PALESTINE

Dans le rapport trimestriel publié par l'Office des Statistiques palestinien, il est mentionné que les importations palestiniennes de Syrie et du Liban ont porté principalement durant le premier trimestre de l'année en cours, sur les marchandises suivantes : orge, haricots secs, blé, oeufs, pommes, bananes, cotons et laine bruts, semences agricoles, filés de soie, cotonnades diverses, cuir et articles en cuir.

Les marchandises exportées par la Palestine en Syrie et au Liban durant la même période comprennent des oranges, de l'asphalte, des laines brutes, des carburants et lubrifiants, des peaux brutes et des articles vestimentaires divers.

### ARRIVEE D'UNE DELEGATION COMMERCIALE SCANDINAVE

Les milieux officiels de Damas ont reçu une communication de la Légation de Syrie à Londres les informant qu'une délégation économique des pays scandinaves est actuellement en route à destination du Levant en vue d'entamer des pourparlers pour le rétablissement des échanges commerciaux entre la Syrie et le Liban d'une part et la Suède, la Norvège et le Danemark de l'autre.

### LE CIMENT SOUS CONTROLE

A l'instar de la décision adoptée au Liban, le Conseil des Ministres syrien vient de décider la mise du ciment sous le régime de la distribution contrôlée, des facilités d'octroi de devises étant par ailleurs accordées aux importateurs. Le ministère de l'Economie Nationale contrôlera la répartition des allocations de ciment.

### LES SACS EN JUTE

Par décision du ministère de l'Economie Nationale, les sacs en jute 5 et 2 1/2 lbs. ont été retirés de la liste des produits sous contrôle et rendus au libre commerce.

## Yemen

### CONCESSIONS PETROLIERES

Le prince Saïf Al Islam Abdullah, du Royaume du Yémen, aurait envisagé d'octroyer des concessions pétrolières dans son pays à un groupe composé de 12 compagnies pétrolières américaines.

Les fonctionnaires du gouvernement rapportent que le prince est en train de négocier avec les représentants à New-York, après avoir visité leurs installations pétrolières dans l'ouest des Etats-Unis.

Cette coopérative a été constituée quelques semaines plus tôt, et a pour but de rechercher des concessions pétrolières dans le Moyen-Orient. Son capital s'élève à un million de dollars.

Le prince est retourné récemment à New-York après sa visite aux puits pétroliers, qu'il dura dix jours, et qu'il effectua en tant qu'invité de la Compagnie Philip, membre de la coopérative.

Les concessions que le prince envisage d'octroyer leur donneraient le droit d'arpenter et de forer sur tout le territoire yéménite, particulièrement au bord de la Mer Rouge.

## Irak

### LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

La circulation fiduciaire s'est élevée en Irak jusqu'à fin juillet dernier à 37.185.897 dinars et les réserves de l'Etat à 40.428.270 dinars.

# Dans l'économie grecque

## L'industrie du coton

L'industrie du coton était appelée à prendre, en Grèce, un essor considérable, d'abord parce que le pays produit du coton de bonne qualité et ensuite parce que l'ouvrier grec, disposant d'un matériel ultra moderne, sait obtenir le maximum de rendement. Depuis bien avant la première guerre mondiale, Manchester constatait déjà le décroissance rapide des exportations de "coton" en Grèce. Le syndicat des fabricants anglais avait délégué un de ses inspecteurs pour en contrôler, sur place, la raison. Le rapport de ce dernier concluait "à la capacité de la jeune industrie hellénique de pourvoir elle-même aux besoins du marché national".

L'industrie du coton, n'y était pourtant encore qu'à ses premiers pas.

C'est au lendemain de la première guerre mondiale que les industriels hellènes, encouragés par la période de paix, qui s'annonçait longue, et par la production du coton qui prenait l'ampleur d'une culture nationale, se lançaient résolument dans la voie qui devait assurer à la consommation locale toute la gamme des cotonnades. (En effet, les filatures grecques disposent aujourd'hui de 294.000 broches qui fabriquent depuis le fil à coudre jusqu'aux filés les plus

fins, et les usines de tissage fabriquent depuis le "cabot" jusqu'aux voilages, en passant par les zéphirs, les percales et les velours. Il convient de mentionner également l'industrie du tricot, des bas et des chaussettes qui est entièrement tributaire des filatures grecques et dont la fabrication ne le cède en rien à celle de l'Europe occidentale).

La Grèce compte actuellement environ 40 filatures et 200 fabriques de tissage, sans compter un nombre égal de petites industries rurales du domaine de l'artisanat. Avec cette structure industrielle on peut dire que les besoins du pays, en cotonnades, sont entièrement couverts.

Cet heureux résultat est atteint, actuellement, grâce à un grand effort de la part des fabricants grecs. De son côté l'Etat, dans le but d'encourager la culture du coton, accorde aux agriculteurs des prix élevés.

D'autre part, l'Etat fixe et contrôle les prix de vente des produits cotonniers indigènes, sans tenir compte scrupuleusement du prix de revient qui est majoré par les salaires exorbitants d'aujourd'hui et par la répartition des frais généraux sur une production restreinte, ainsi que par les lourdes taxes dont quelques unes, parfois, à effet rétroactif.

Il faut espérer que ces difficultés, attribuées aux adversités politiques et sociales qui bouleversent le monde et particulièrement la Grèce seront passagères et que l'industrie du coton sera celle qui se ressaisira le plus vite après la tourmente. Cette espoir est fondé sur le fait qu'en pleine crise, et avec la moitié des broches et des métiers au repos, l'industrie du coton a atteint en mars de l'année courante le 75 0/0 de son rendement d'avant guerre. Ceci en dit long sur la solidité de la structure de cette industrie et permet aux industriels, aujourd'hui aux abois, de tabler avec confiance sur des lendemains compensateurs.

Le développement de cette industrie en Grèce intéresse également l'Egypte, le territoire hellène ne pouvant fournir les quantités de coton suffisantes à toute cette industrie et des échanges intéressants pouvant en résulter entre les deux pays.

## Circulation fiduciaire

A la date du 31 juillet 1947, la circulation des Billets de Banque était de Drs. 691.952.772.250, contre une réserve d'or et de change de Drs. 1.099.603.138.127, soit une couverture de 158, 9 pour cent.

## L'élevage en Grèce

Bien que le pays ne se prête pas beaucoup à l'élevage, surtout par l'absence du fourrage, la Grèce est entraînée d'accomplir un gros effort pour augmenter son cheptel. Ne pouvant, en ce moment, intensifier l'élevage du gros bétail, les éleveurs se dédient à celui des chèvres, des brebis et des bêtes de somme, telles que ânes et mulets. Seules les étendues marécageuses peuvent nourrir des buffles, si bien que ceux-ci se reproduisent en Grèce plus facilement que les autres animaux. Dès l'époque de la Renaissance, l'élevage nomade était pratiqué en Grèce, même après la répartition des grandes propriétés. Mais cet élevage était favorisé par la grande étendue des terres encore incultes, dont la végétation abondante permettait l'élevage de nombreux troupeaux qui, l'été sur les hauts plateaux et l'hiver dans les plaines, trouvaient de quoi se nourrir. Et c'est grâce à ces pâturages bon marché ou ne coûtant rien, que les produits de l'élevage nomade étaient vendus à bas prix et suffisaient aux besoins de la population, comparative peu nombreuse à cette époque-là.

L'élevage nomade est pratiqué aujourd'hui encore, en dehors de quelques rares exceptions. Il faut considérer, cependant, qu'à une époque plus reculée, le système nomade permettait l'élevage de 4/5 des chèvres et brebis ainsi que de nombreuses bêtes de somme, alors que depuis plus de 15 ans ce système suffit à peine à l'élevage de 2 millions de têtes et d'un nombre restreint de bêtes de somme, à telle enseigne que 12 millions environ de chèvres et de brebis, et presque tout le gros bétail, chevaux, mulets, ânes, boeufs, vaches et buffles, sont nourris par les éleveurs ou les agriculteurs dans le secteur même de leurs communes, sur des terres qu'ils cultivent, en complétant le fourrage de leurs bêtes avec des nourritures du marché.

En attendant, par suite de l'extension de terres de labour, de l'arboriculture et des restrictions imposées en vue du reboisement du pays, l'élevage des bêtes est devenu plus difficile à une époque où l'accroissement de la population crée des besoins de plus en plus pressants en produits de l'élevage. Ainsi, l'élevage nomade a grandement diminué. Quant à l'élevage des bêtes, dans les étables et les enclos il est assuré par le fourrage provenant des champs, des prairies et aussi par des achats de four-

rage du marché. Aujourd'hui, la tendance est à l'élevage mi-nomade et domestique dans des zones relativement restreintes. Obligatoirement, ce genre d'élevage se développera, progressivement, dans tout le pays au fur et à mesure de l'extension de l'agriculture. A l'instar de tous les pays de l'Europe où l'agriculture a progressé depuis le siècle dernier, on a généralisé, également en Grèce, le système d'élevage du gros bétail, tel que porcs et vaches laitières, dans les étables et les berçails, ce système étant considéré comme l'un des plus rémunérateurs pour les fermes, quand il est accompagné de la culture intensive des champs.

Les statistiques helléniques accusaient, pour les bêtes reproduites par l'élevage en Grèce, les quantités suivantes:

Gros bétail (boeufs, buffles, chevaux, mulets	1.622.127
etc.)	411.072
Anes	13.742.120
Chèvres, brebis	464.619
Porcs	12.329.903
Volaille	650.069
Lapins	

Le gros bétail est affecté, en Grèce, principalement aux travaux des champs et aux transports. Par contre, on considère comme bêtes de rapport les chèvres et les brebis, dont l'élevage s'effectue, comme toujours, sur une vaste échelle mais parallèlement à l'élevage de quelques têtes de porc et de volaille réservées à la consommation des éleveurs.

La valeur des animaux domestiques était estimée, en 1937, à 14 milliards de drachmes d'avant-guerre. Quant aux bénéfices bruts, ils se sont élevés pour la même année, à 10 0/0 milliards. Ce dernier chiffre ne comprend pas les bénéfices tirés du fumier et du travail fourni par les bêtes et qui représentent plus de 10 milliards de drachmes. Ainsi, le revenu brut de l'élevage d'avant-guerre (1937) excédait de 50 0/0 et plus la valeur des animaux domestiques de la Grèce.

Les données ci-dessus nous montrent la grande place que l'élevage occupe dans l'économie Hellénique. Quant à ses produits, ils sont indispensables à l'alimentation de la population. Grâce à l'élevage, le pays économise de grandes quantités de change et n'en exporte que le strict minimum, pour importer certains articles indispensables aux éleveurs tels que combustibles, machines etc, naturellement, tant que la production indigène n'a pas encore atteint le degré d'industrialisation voulu.

Ne payer pas plus de P.T. 5



10 TRES BONNES LAMES O.K.

ALEXANDRIE: TÉL. 23479  
LE CAIRE: TÉL. 50030

# L'UNION DOUANIÈRE EUROPE

## Le point de départ

Si le Secrétaire d'Etat américain Marshall n'avait point fait des propositions capitales pour la reconstruction économique de l'Europe, presque aucun homme d'Etat européen n'aurait eu l'idée qu'on pourrait combattre les difficultés économiques présentes de l'heure en s'orientant vers une union douanière. Il est particulièrement significatif de l'impasse dans laquelle a été conduite la politique économique européenne que ce soit un Américain qui ait montré le chemin d'une entraide générale. Mais il est en même temps compréhensible que l'idée de l'abolition des frontières douanières soit venue d'outre-atlantique, où l'on a justement fait l'expérience profitable des possibilités qu'offraient à l'accroissement de la productivité, au développement des grandes entreprises et à l'élévation du standard de vie, l'absence de barrières commerciales entre les 48 Etats de l'Union nord-américaine.

Le fruit de cette expérience doit maintenant profiter autant que possible à l'Europe morcelée et être considéré comme l'une des mesures d'entraide à recommander pour surmonter la détresse d'après-guerre. Les bénéficiaires européens du plan Marshall, de leur côté, se voient contraints, de gré ou de force, de prouver aux Américains qu'ils n'entreprennent pas seulement de dresser un catalogue de leurs demandes, mais qu'ils sont décidés à accomplir de leur côté d'énergiques efforts pour l'assainissement de la situation. Notamment, si l'on veut que les demandes de crédits reçoivent un écho favorable au Congrès américain, il est indispensable qu'elles soient liées à la promesse d'efforts énergiques de reconstruction.

## L'Union douanière, secours immédiat ?

Ce serait pourtant une illusion néfaste que de considérer l'établissement d'une union douanière comme une recette susceptible d'apporter un secours immédiat; car l'unification douanière, particulièrement dans les circonstances actuelles, où règne au plus haut point le protectionnisme, est une tâche qu'il est impossible de mener à bien du jour au lendemain, et même d'une année à l'autre. Dans le cas particulier de l'Europe occidentale, des dizaines d'années peuvent s'écouler avant qu'on aboutisse à un règlement définitif. L'établissement progressif de l'union douanière belgo-hollandaise fournit un exemple valable de la durée d'une telle opération. Quoique, dans ce cas, les circonstances soient exceptionnellement favorables à tous les points de vue et que les premiers préparatifs aient déjà été faits pendant la guerre, l'oeuvre n'est pas encore terminée aujourd'hui et les différences de point de vue n'ont pas encore trouvé de solution définitive.

On imagine facilement combien plus longue encore pourra être l'oeuvre de déblaiement des différends pour l'ensemble de la famille des Etats d'Europe occidentale, dont les divisions politiques sont inégalement enracinées par l'histoire et dont les structures économiques sont bâties plus sur les rivalités que sur un effort pour se compléter.

La suppression des barrières douanières à l'intérieur du continent amènera certainement le déchaînement d'une concurrence plus active encore qu'avant-guerre. Elle amènera également nécessairement la suppression de plusieurs branches de production, ou tout au moins de nombreuses usines frontalières, qui jouissaient jusqu'ici de la protection nationale contre les rivaux étrangers. De telles perspectives doivent être considérées comme d'autant plus lourdes de signification que les entreprises en question ont été jusqu'ici maintenues en activité le plus souvent pour des raisons qui ne sont pas d'ordre économique.

En partant de ces perspectives, il est facile de voir que les barrières commerciales intra-européennes ne pourront être abattues, dans le cas le plus favorable, que progressivement et que, vraisemblablement, elles ne pourront pas disparaître complètement. En tout cas, il faudra des années de négociations avant que l'unité soit atteinte. Cette unification devrait notamment aller jusqu'à l'établissement d'un tarif douanier commun à l'égard de l'extérieur, dans lequel il devrait être tenu compte, dans une certaine mesure, des souhaits particuliers de chaque pays. A ce sujet, il faudrait décider du système douanier à employer: droits selon les poids ou selon les valeurs, ou encore procédé

mixte. Pour la période de transition, qui sera certainement appelée à durer longtemps, des droits protecteurs devront être consentis aux différents pays pour leur faciliter le passage au régime futur. Des difficultés particulières apparaîtront pour l'intégration de la Grande-Bretagne et l'organisation de ses rapports avec les Dominions au sein d'une union douanière européenne. Il est évident que tous ces préparatifs représentent un travail d'Hercule et qu'il sera extraordinairement difficile de grouper sous le même chapeau des intérêts économiques et politiques qui s'entrecroisent et s'opposent. Aussi, la proposition d'une union douanière européenne comme solution immédiate des problèmes du présent et de l'avenir proche paraît-elle exclue.

## L'aspect monétaire

La réalisation d'une telle union douanière ferait apparaître une difficulté particulière dans le domaine de la politique monétaire. Du point de vue de la situation actuelle de la Suisse, on est amené à penser que, dans le domaine des relations monétaires, aucune difficulté particulière ne devrait s'opposer à un allègement des droits de douane. Car nous avons aujourd'hui certainement tout intérêt à voir se développer, sans entrave, les importations, pour améliorer le ravitaillement et combattre la hausse intérieure des prix. D'ailleurs, en comparaison avec l'avant-guerre, les frais de douane de nos importations ont sensiblement diminué par suite de la hausse des prix et du système douanier actuel, se basant sur le poids, sans que cela ait eu des répercussions notables sur notre propre production.

Mais la situation actuelle ne sera pas de longue durée; elle est d'ailleurs presque unique en Europe. Elle s'explique par le fait que, s'il existe un manque de produits un peu partout,

## En marge de la conférence de Paris

### LA CONTROVERSE AUTOUR D DE L'ALLEMAGNE COMME MOY

LES Etats-Unis entendent faire de leur mieux pour fournir une aide économique à ceux des autres pays qui sont disposés à s'aider eux-mêmes et à aider les autres, a souligné le Président Truman dans son discours prononcé à la conférence de Rio de Janeiro, tout en expliquant que les ressources des Etats-Unis ne sont pas illimitées.

Ce dont l'Europe a besoin des Etats-Unis dépend, naturellement, de ce que l'Europe peut produire. Les Etats-Unis soutiennent qu'un des facteurs-clés de la production européenne est constitué par l'Allemagne et la Ruhr, région riche en charbon.

Ainsi, quelles que puissent être les estimations des produits demandés par l'Europe aux Etats-Unis, estimations qui feront l'objet d'un rapport actuellement en préparation à la conférence de la coopération économique européenne (sur le plan Marshall) qui se tient à Paris, les Etats-Unis espèrent que leurs dépenses pour le plan Marshall pourront être d'un plus grand secours à l'ensemble de l'Europe si la production peut être activée en Allemagne particulièrement dans la Ruhr.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne annoncèrent récemment une décision bilatérale tendant à porter la capacité industrielle de leurs zones économiquement fusionnées, à "un niveau industriel prévalant en Allemagne en 1936", ou approximativement. Cela signifiait, en fait, une montée d'environ 30 pour cent au dessus du précédent niveau établi dans le plan de mars 1946. La population de la région bizonnière est, cependant, aujourd'hui d'au moins six millions de personnes de plus qu'en 1936.

La décision a été convenue après une conférence anglo-franco-américaine de six jours à Londres. Durant cette conférence, les délégués des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ont déclaré, en substance: "Le ralentissement de la production allemande est une cause fondamentale des difficultés économiques

# PEENNE EST-ELLE POSSIBLE ?

nous, Suisses, nous pouvons continuer à produire et à exporter; en outre, nous disposons de réserves de devises importantes. Les autres pays ont le plus grand désir d'augmenter leur ravitaillement et leurs importations, mais ils se voient handicapés par leur manque de fonds et l'insuffisance de leurs exportations. Un abandon général des tarifs douaniers serait illusoire si les réductions d'importation — par un contingentement des devises ou des importations — restaient en vigueur. Cela n'aurait aucun sens de vouloir enlever les barrières commerciales relativement peu gênantes, si, en même temps, on laissait subsister les méthodes beaucoup plus embarrassantes employées pour restreindre les importations.

Si l'on veut que les pays de l'Europe occidentale qui, plus que la Suisse, souffrent des conditions de l'après-guerre, abolissent le contrôle des devises et des importations, il faut, tout d'abord, mettre des devises à leur disposition. Autrement dit, il faut les aider à équilibrer leurs finances, à augmenter leur "liquidité mondiale"; ou bien, il faut répartir d'une façon plus égale les avoirs en or mondiaux. A présent, la balance financière est encore établie par des méthodes de coercition, en réduisant le passif par une réduction des importations. Aussi longtemps que cet état de choses se perpétuera, une union douanière raisonnable de l'Europe occidentale ne pourra se réaliser.

Pour l'établir, il faudrait que le bilan des pays en question s'équilibre, même en renonçant à la politique douanière actuelle et à la restrictions des importations. Il est évident qu'un long chemin reste à faire pour atteindre ce but.

Avant tout, par des secours de l'extérieur, des crédits intermédiaires devraient être mis à la disposition de ces pays, pour leur permettre les importations les plus essentielles et une reconstruction accélérée. Des emprunts pourraient être accordés par le Fonds Monétaire International, la Banque Internationale pour

la Reconstruction et par les pays créditeurs. Mais, à la longue, les Etats en question devront réussir à équilibrer leurs budgets non seulement provisoirement au moyen d'emprunts; ils auront à augmenter leurs exportations pour se procurer, par des ventes, les sommes nécessaires pour leurs importations. Alors seulement, il sera possible de vaincre les obstacles s'opposant aux importations continentales libres. Mais cet assainissement demandera des années. Le projet d'une union douanière représente moins un moyen pour vaincre la détresse actuelle, qu'une méthode pour augmenter, dans l'avenir, le revenu de la production.

## Perspectives à longue échéance

Ainsi, pour des raisons monétaires, une union douanière européenne n'aiderait pas la réalisation des tâches immédiates de la reconstruction; mais, d'autre part, une réduction générale des douanes après cette période transitoire s'avèrerait beaucoup plus difficile que si on la mettait en oeuvre actuellement. Car, en s'appliquant à la reconstruction sans égards pour les besoins d'une union douanière future, en établissant et en réalisant les programmes économiques sur le plan autonome et national et sans freiner les investissements de l'entreprise privée, il est presque impossible d'éviter des investissements massifs voués à un échec. On créerait, on maintiendrait ou on agrandirait alors des productions qui, lors d'une synchronisation de l'économie européenne, devraient disparaître, en partie ou en entier. Mais, lors de l'établissement de l'union douanière, les producteurs et les Etats en question s'opposeraient très énergiquement à la dévalorisation de ces entreprises et demanderaient des mesures de protection pour elles. Il en résulte que, dès le début, on ne devrait pas perdre de vue l'orientation vers une union douanière européenne — pourvu qu'on la veuille sérieusement. Le fait qu'actuellement, il n'y a presque pas de chômage et que, dans une telle situation, les transformations de la production sont moins risquées, facilite une telle politique. Aux entrepreneurs et à la main-d'oeuvre s'offrent, à présent, de nouvelles possibilités de production qui, elles, ne courent pas le danger de disparaître. Les capitaux investis dans les entreprises condamnées qui, peut être, ne sauraient être sauvées quand d'union douanière sera créée, pourraient, à l'heure qu'il est, en être retirés sans trop grandes pertes; les entreprises elles-mêmes pourraient être utilisées jusqu'au moment où, de toute façon, il faudrait les supprimer, ou elles pourraient être employées pour d'autres productions.

Par contre, si l'on attend jusqu'à l'achèvement de la reconstruction et jusqu'à l'augmentation considérable de la capacité de production des pays aujourd'hui en détresse, on risque, quand la concurrence ce sera intensifiée, que le passage à une autre production se fasse plus difficilement et avec des pertes plus élevées. Par ailleurs, alors, les dirigeants des diverses économies nationales seront moins prêts à imposer de telles transformations à leurs productions.

Une réduction massive des frais de douane aurait peu de chances de se réaliser au moment où il faudrait s'attendre à une dépression ou à un chômage étendu. Dans une telle situation, on devrait probablement se contenter de maintenir au moins les principes du plan d'une charte de commerce mondial, et d'éviter une guerre économique internationale. Il nous semble qu'il faudrait se tenir aux principes de cette charte, principes réalisables et valables non seulement pour l'Europe occidentale, plutôt que de se fier à l'utopie d'un abandon complet des douanes dans un espace limité.

Il résulte de notre analyse un peu sommaire qu'il ne faut pas envisager avec trop d'espoir les chances d'une union douanière de l'Europe occidentale. Pour y arriver, il serait nécessaire d'engager une campagne très énergique et de créer un véritable mouvement populaire, pour venir à bout des rivalités qui se font jour dans une Europe politiquement si divisée; il faudrait aussi, dans la mesure du possible, protéger les intérêts des producteurs menacés. Notre continent est-il capable d'un tel effort? A chacun son avis là-dessus. Ce qui est sûr, c'est que, à longue échéance, une amélioration considérable du bien-être matériel en résulterait. Il est vrai que, dans d'autres domaines — le domaine culturel, par exemple — il faudrait envisager des désavantages, par suite de l'ampleur que prendraient les fabrications en séries massives et les grandes entreprises, où la production, forcément, se baserait sur une division de travail très poussée.

## LA CAPACITE INDUSTRIELLE DE RELEVEMENT EUROPEEN

de l'Europe. Par conséquent, le rendement allemand doit être élevé dans tout programme de reconstruction de l'Europe."

Le point de vue français était le suivant: "La production allemande a permis deux fois à l'Allemagne de construire une machine de guerre qui a ravagé l'Europe. Augmentez le rendement allemand comme moyen d'aider l'Europe, mais gardez le niveau de l'industrie allemande au-dessous de celui de l'industrie française, et donnez à la France plus de coke et de charbon de la Ruhr pour ses usines d'acier."

Les observateurs à Washington soulignent que de nouveaux chiffres pour l'augmentation de la capacité industrielle de l'Allemagne étaient prêts il y a deux mois, mais que leur annonce fut retardée par suite des objections françaises. Cependant, ces mêmes observateurs disent qu'il est devenu impérieux il y a une semaine de les rendre publics, parce que l'incertitude au sujet du nouveau niveau de l'industrie dans la zone anglo-américaine en Allemagne handicapait la rédaction d'un rapport sur le relèvement de l'Europe à la conférence de Paris.

Plus l'Allemagne est en mesure d'exporter d'acier et de produits manufacturés, plus elle sera en mesure de fournir ses propres vivres. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne espèrent que le niveau de capacité industrielle pour la région bi-zonale permettra à l'Allemagne d'exporter aux autres pays 15 pour cent de plus en volume qu'en 1936. Aux prix actuels, ces exportations devraient faire entrer deux milliards de dollars, qui est le coût estimé, aux prix actuels, des nécessités bi-zonales provenant de l'extérieur de l'Allemagne.

L'invitation est toujours ouverte à la France et à l'Union soviétique de se joindre à la région bi-zonale pour développer une Allemagne unifiée dans les lignes de l'accord de Berlin (Potsdam) de 1945, car on envisage toujours un programme unifié pour l'économie entière de l'Allemagne. — (USIS).

# NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

## POUR LA PROTECTION DES AVOIRS AMERICAINS A L'ETRANGER

UNE commission formée d'éminents hommes d'affaires américains s'est fixée 8 buts à atteindre, qu'elle considère comme essentiels pour la réussite d'un programme de prêts internationaux consentis par des capitaux privés.

Ce sont:

- 1) Faciliter les investissements privés sauf dans les cas où les emprunts ou les dons consentis par l'Etat sont seuls possibles;
- 2) Maintenir la stabilité, à un niveau élevé, du revenu national et de la main-d'oeuvre;
- 3) Abaisser les barrières douanières;
- 4) Supprimer ou diminuer la double imposition;
- 5) Supprimer par étapes les restrictions en matières de changes;
- 6) Suppression de la législation préférentielle et rétroactive;
- 7) Supprimer les restrictions particulières s'appliquant aux organisations utilisant des capitaux étrangers, une direction étrangère, ou un personnel technique étranger;
- 8) Contrôler les monopoles et favoriser l'accroissement des libres entreprises.

La délégation recommande la création d'une organisation internationale destinée à rédiger, réviser et faire observer la réglementation. Cette organisation travaillerait en étroite coopération avec le Fonds Monétaire International, la Banque Internationale et le Conseil Economique et Social de l'ONU. Elle recevrait la responsabilité générale d'encourager les placements internationaux dans le cadre du commerce international.

La commission demande que les emprunts ne soient utilisés qu'à des fins susceptibles de provoquer des échanges internationaux, et ajoute que le pays bénéficiaire de l'emprunt ne devrait pas être obligé d'acheter des marchandises au pays qui l'a consenti.

En ce qui concerne les placements directs, la commission demande qu'un traitement non-discriminatoire soit appliqué aussi bien aux pays qui accueillent ces placements qu'à ceux qui en sont la source, et s'oppose aux lois spéciales fixant une proportion obligatoire de nationaux dans toute association commerciale, et la proportion de capital que les nationaux peuvent représenter au conseil d'administration.

La commission propose que les exportations d'investissements directs soient soumises aux conditions suivantes:

- 1) L'expropriation devra être faite de façon légale;
- 2) L'étendue de l'expropriation ne devra pas être calculée pour léser principalement les étrangers;
- 3) Le dédommagement devra être équitable et devra être versé en monnaie librement convertible;
- 4) Le gouvernement qui accueille un investissement devra garantir que certaines parties de son industrie ne seront pas nationalisées pendant une durée qui sera précisée.

### LA PRODUCTION DE BAUXITE DE LA FRANCE

Les gisements de bauxite de la France se trouvent exclusivement situés dans la région méditerranéenne et notamment dans les départements du Var et de l'Herault.

En 1910, la France était à la tête de la reproduction mondiale. La guerre de 1914-1918 lui fait perdre sa place mais elle la retrouve en 1925 et la conserve jusqu'en 1938.

La deuxième guerre mondiale vint bouleverser ce classement. Pressés par leurs besoins militaires, des pays comme les U.S.A., Le Guyane anglaise et hollandaise et même la Hongrie accroissent leur production en proportions considérables, si bien qu'en 1945, la production française ne représente plus que 6% de la production mondiale.

### LES ACIERIES AMERICAINES

On annonce que les compagnies des aciéries américaines ont acheté près de 60% des industries de l'acier qui avaient été financées par les fonds du gouvernement entre 1940 et 1944. Ces compagnies ont prévu un fonds de 448 millions de dollars pour rénover leur équipement industriel, spécialement pour augmenter la production de l'industrie en acier laminé.

### DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS

De grands développements industriels sont prévus dans le Nord-Ouest des Etats-Unis. On a annoncé en effet que l'exploitation des mines de lignite serait accélérée dans le Dakota et dans le Sud de l'Etat du Montana. Ces mines offrent une réserve importante de combustible liquide 25 fois plus grande que les réserves totales de pétrole estimées aux Etats-Unis.

### QUELS SONT LES ACHETEURS DE VIN FRANCAIS

Si nous remontons à la fin du XVIIIème siècle, nous constatons que l'exportation des vins de France s'élevait à environ un million et demi d'hectolitres par an. Elle a culminé à près de 4 millions d'hectolitres, en 1873. Elle n'a cessé de décroître depuis pour retomber à une moyenne de 850.000 hectos par an, de 1930 à 1939, c'est-à-dire les chiffres les plus bas de son commerce extérieur du vin depuis un siècle et demi.

En 1945, après la Libération, et malgré tous les désastres et les catastrophes de la guerre, la France a exporté 771.000 hectos, elle a pu, en 1947, exporter 728.000 hectos valant 7.570 millions de francs.

Tous les pays étrangers, sauf la Suisse sont en nette progression en 1946 sur 1945.

### LE REVENU NATIONAL AUX ETATS-UNIS

Suivant les statistiques de Département américain du Commerce, le revenu national aux Etats-Unis a été le suivant depuis l'année 1910.

Entre 1910 et 1914 :	32.500 millions de dollars.
Entre 1915 et 1919 :	52.400 "
Entre 1920 et 1921 :	60.600 "
Entre 1922 et 1929 :	73.300 "
Entre 1930 et 1934 :	51.000 "
Entre 1935 et 1939 :	65.400 "
Entre 1940 et 1942 :	98.900 "
Entre 1942 et 1945 :	157.000 "
1946 :	194.200 "

Il est évident que dans l'examen de ces chiffres on devra tenir compte de l'inflation monétaire et de la montée des prix:

Les salaires figurent pour la proportion de 65% dans le revenu national actuel de 1946, tandis qu'entre 1930 et 1934, années de la crise économique, ils avaient atteint le pourcentage de 70,8%.

### LES EXPORTATIONS BRITANNIQUES DE COTONNADES

Sir Stafford Crips, président du Board of Trade, a rencontré à Manchester les représentants patronaux et ouvriers de l'industrie cotonnière auxquels il a exposé leur rôle dans le nouveau programme d'exportations.

Aux termes de ce plan, les exportations mensuelles cotonnières, qui se sont élevées à 5.700.000 livres sterling au cours du dernier trimestre, devront atteindre 7 millions et demi au milieu de 1948 et 9.100.000 à la fin de 1948, soit un accroissement de près de 60%.

### ENTRE LA BANQUE D'ANGLETERRE ET LA BANQUE FEDERALE DE RESERVES

Le Trésor Britannique annonce que la Banque d'Angleterre vient d'effectuer un transfert d'or d'un montant de 20.000.000 de livres sterling, soit 10.000.000.000 de francs en faveur de la Banque Fédérale de Réserve.

### L'EXPORTATION DES VOITURES BRITANNIQUES

Conformément au nouveau plan d'exportation, la Grande-Bretagne exportera 20.500 voitures de tourisme par mois vers le milieu de l'année 1948 et 26.300 vers la fin de l'année 1948, a déclaré M. Gresham Cooke, directeur de la Society Of Motors Manufacturers.

Les exportations atteindront 82 et 105% du total de la production mensuelle qui est de 25.000 voitures de tourisme. Pour les véhicules commerciaux, les exportations atteindront 58 et 75% de la production qui est de 13.000 par mois.

### LA BANQUE MONDIALE A ACCORDE DES PRETS DE 497 MILLIONS DE DOLLARS EN UNE ANNEE

Selon le second rapport annuel de la Banque Internationale, les prêts accordés durant la seconde année se sont élevés à 497 millions de dollars, répartis entre quatre pays.

Ce rapport a été présenté par M. John McClell, président, au Conseil d'Administration qui s'est réuni à Londres. Le rapport souligne qu'afin d'appliquer la tâche de la Banque tendant à aider l'élévation du niveau de production mondiale aussi largement que possible, la Banque devrait se concentrer sur "ces projets et programmes qui promettent une grande augmentation de la production".

Des progrès substantiels, note le rapport, ont été accomplis pour la restauration des niveaux de production d'avant guerre dans certains pays d'Europe. Toutefois, ce progrès n'a pas été uniforme. Il est nécessaire de constater que les vivres, le combustible et la main d'oeuvre constituent les trois facteurs qui entravent la reconstruction européenne. Ceci empêche la pleine utilisation des ressources européennes et rend nécessaires des importations anormales de l'étranger.

### L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION EST VITALE AU RELEVEMENT DE L'EUROPE ET DE L'EXTREME-ORIENT

Dans le rapport annuel du Fonds Monétaire International il est dit que "l'augmentation de la production des nations européennes et extrême-orientales doit être la source fondamentale du matériel nécessaire à leur reconstruction.

Le rapport déclare que la reconstruction mondiale est loin d'être complète et note le grave danger que représentent les efforts de reconstruction d'un certain nombre de pays qui seront bientôt entravés par le manque des moyens susceptibles de continuer les importations essentielles.

La production, affirme le rapport, est la solution définitive du problème.

Il est à noter que cinq nouveaux pays ont été admis comme membres du Fonds, à savoir la Turquie, l'Italie, la Syrie, le Liban et le Vénézuéla. Les souscriptions totales payées au Fonds durant l'année écoulée s'élèvent à 6.535.000.000 de dollars. Le personnel du Fonds s'élève à 355 membres, choisis parmi 27 pays.

### LE CONSEIL MONDIAL DES VIVRES EST CREE

La session plénière finale de la Conférence de l'Organisation des Vivres et de l'Agriculture de l'ONU a créé un conseil spécial constitué de 18 nations appelé "le Conseil Mondial des Vivres". Cette décision tend à rendre plus efficaces les activités de l'Organisation dans le domaine des vivres.

Le Conseil comprend, parmi ses membres, l'Egypte.

### LES REPARATIONS JAPONAISES

Un premier lot d'exportations japonaises destinées à la Chine, aux Philippines, à la Hollande et à la Grande-Bretagne comprendra 19.561 machines, représentant le tiers du total des réparations.

50.092 autres machines seront réparties entre les 7 autres pays alliés.

### LE COMMERCE EXTERIEUR SUISSE

Le bilan du commerce extérieur suisse en août accuse un total d'importations de 360,9 millions de francs suisses, soit 51,7 millions en moins que le mois précédent. Les exportations s'élevèrent à 218,7 millions, soit une diminution de 57,1 millions.

## LES ENGRAIS, PRODUITS ESSENTIELS DE L'AIDE AMERICAINE AUX PAYS APPAUVRIS

**L**ES engrais américains sont susceptibles de devenir un des principaux produits à être expédiés à l'étranger si le Plan Marshall est adopté. Les besoins européens en engrais sont aigus à la suite des effets de la guerre. Même les précieux déchets d'animaux ont beaucoup perdu de leur valeur comme engrais, en raison des conditions de privation où est relegué le bétail.

La situation est aggravée par une pénurie mondiale d'engrais et par l'impossibilité des usines d'engrais américaines de développer assez rapidement pour suffire à la demande. La consommation d'engrais s'est élevée à 144 pour cent aux Etats-Unis durant la période moyenne de 1935-1939, et dans certains Etats l'augmentation a atteint 800 pour cent.

C'est devenu presque un axiome que l'emploi d'engrais aux Etats-Unis augmente et diminue en raison des revenus des fermiers. Actuellement leur revenu est à un niveau élevé. Mais d'autres facteurs puissants contribuent à l'extension de l'énorme demande; des facteurs qui comprennent l'amélioration des procédés de récolte, une production accrue de fruits et de végétaux pour faire face à la demande, l'établissement de nouvelles régions agricoles dans les Etats de l'ouest, et une augmentation phénoménale de l'usage d'engrais dans les Etats où pousse le froment.

La nation dans l'ensemble employa près de 13.500.000 tonnes métriques d'engrais commerciaux l'année dernière, soit une augmentation de 13 pour cent sur le total de 1945. Le gouvernement fédéral, qui est également entré dans le commerce d'engrais en raison de la propriété qu'il détient de plusieurs usines hydro-électriques, a distribué 326.000 tonnes métriques aux fermiers l'an dernier.

Du point de vue des ressources, il n'y a pas de pénurie immédiate des matières premières des trois engrais de base, — le nitrogène, le phosphate et la potasse. Les rocs de phosphate existent en abondance dans plusieurs régions des Etats-Unis; les réserves de potasse sont limitées, mais la fourniture peut probablement durer encore un siècle; le nitrogène est aussi abondant que l'air, car il est produit maintenant par un procédé de fixation d'air.

Le problème, dans le cas de tous les trois produits d'engrais, est de faire fonctionner de nouvelles usines. Ceci est particulièrement vrai pour le nitrogène. Cependant, durant les mois récents, le gouvernement fédéral a transféré à des compagnies privées un certain nombre d'anciennes usines "d'ordonnance" pour la production de nitrogène, et les perspectives industrielles sont quelque peu plus brillantes.

Des quantités considérables d'engrais sont déjà expédiées à l'étranger, mais l'industrie n'est pas encore en mesure d'offrir des estimations quant aux quantités qu'elle peut produire pour le Plan Marshall.

### LES ETATS-UNIS NE COMPTENT PAS AUGMENTER LE PRIX DE L'OR

Au cours d'une conférence de presse, M. Snyder, secrétaire d'Etat américain au Trésor, a déclaré que les Etats-Unis n'avaient nullement l'intention de modifier les prix actuels de l'or, pour le moment. Une telle mesure, dit-il, est inadéquate, car, en raison des tendances inflationnistes qui se font jour présentement aux Etats-Unis, une augmentation du prix de l'or présenterait de grosses difficultés.

### PROJET D'UNION DOUANIERE INTERARABE

Le gouvernement syrien a approuvé, selon les milieux bien informés, un projet du gouvernement libanais de règlement relatif à l'union douanière entre les pays arabes. Ce projet, qui prévoit notamment certaines propositions concernant la réduction des tarifs douaniers sur les produits nationaux, serait soumis à l'événement de la Ligue Arabe au cours de sa prochaine session.

# LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 23 Août 1947.

## AVOINE

☒ Les cours de l'avoine sur les marchés américains ont atteint, le 4 août, leurs cours records pour la saison.

## BLE

☒ Les marchés américains ont enregistré, dans les deux sens, de vives fluctuations. Ils ont été sensibles aux indications, diversement interprétées, sur les conditions atmosphériques qui, présentement, influent sur la récolte.

☒ La récolte de blé des Indes pour la saison 1946-47 est estimée à 8.922.000 tonnes, contre 8.937.000 t. la saison précédente. Les acréages se montent à 34.631.000 acres contre 34.704.000 en 1945-46.

## CEREALES

☒ Pour faire face à la disette mondiale de céréales qui, selon les estimations des techniciens, durera encore au moins deux ans, le Département de l'Agriculture des Etats-Unis a demandé aux fermiers américains d'ensemencer en 1948, 75.000.000 acres de céréales panifiables. Cette superficie de 4.300.000 acres celle de 1947.

## CACAO

☒ Dans notre "Revue des Marchés" du 2 août, il convient de lire 46.000 tonnes (et non 12.000) en ce qui concerne la part de la France dans les exportations de cacao des Territoires d'outre-mer.

## CAFE

☒ Les cafés Rio 5 qui sont importés du Brésil, en exécution des accords que nous avons signalés, correspondent à ceux que les professionnels appelaient avant-guerre: "type supérieur du Havre". La dernière qualité en Rio, correspond au grade 8, et notre café ne serait que d'une qualité très médiocre.

☒ Un effort a été fait en août pour évacuer vers la métropole le café actuellement stocké en Côte d'Ivoire.

☒ Le s/s Agen en chargera 4.500 t.; le s/s Emile-Lagarde, 4.150 t.; et le Rochefort, 2.000 t.

☒ La reprise enregistrée par les cours du café brésilien s'est maintenue. Depuis quelques semaines, les Etats-Unis procèdent, de nouveau, à d'importants achats.

## MAIS

☒ Aux termes de l'accord commercial franco-argentin récemment conclu, les livraisons de maïs argentin atteindront 60.000 tonnes, dont 15.000 tonnes destinées à l'Union Française. De plus, la France envisage de procéder à l'achat direct de 100.000 tonnes de maïs et d'orge, livraisons mars et avril 1948.

☒ Les prix du maïs demeurent fermes sur les marchés américains et les cours se sont encore rapprochés de ceux du blé.

## POIVRE

☒ Il est prévu à l'accord franco-yougoslave, signé le 1er mai, un tonnage de poivre correspondant à 6.000.000 de francs français.

Les licences d'exportation pour la réalisation de ce contingent devront être délivrées avant le 30 avril 1948, date d'expiration de l'accord.

La part de l'Indochine sur cette fourniture n'a pas été précisée et ce chiffre vaut pour toute l'Union française.

Les exportateurs intéressés par cet accord devront présenter leurs demandes de licence à la Direction des Services Commerciaux et du Ravitaillement avant la date limite indiquée ci-dessus.

## RHUM

☒ La Grande-Bretagne a autorisé l'importation de trois millions de bouteilles de rhum des Indes occidentales britanniques au cours de cette année. Le prix de vente au détail de ce rhum est fixé par le ministère du Ravitaillement, à 29 sh. 9 pence par bouteille.

☒ D'après des informations en provenance de New-York, la récolte de riz du Brésil en 1947 égale celle de 1946 qui avait atteint le chiffre record de 2.771.918 tonnes (métriques) de riz brut. Les exportations courant 1947 se monteront aux environs de 200.000 tonnes.

☒ Le gouvernement autrichien a procédé à l'achat au Brésil de 10.000 tonnes de riz. L'achat a été effectué à un prix inférieur de 2 cents au cours du marché mondial.

## SUCRE

☒ Le Comité international des vivres a accordé des allocations supplémentaires de sucre à divers pays, outre ceux que nous avons signalés dans notre précédent numéro (1): Belgique, 20.000 tonnes, Iran, 15.000 t.; Suède, 20.000 t.; Eire, 18.000 t.; Turquie, 10.000 t.; Japon, 6.000 t.

☒ A New-York, les cours à terme du sucre continuent à fléchir. Depuis le début de juillet, date de réouverture du marché, la baisse est de l'ordre de 4 £ par tonne.

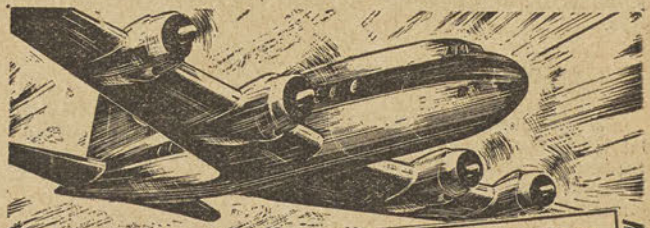
## TAPIOCA

☒ Les exportations de tapioca du Togo se sont élevées pour la campagne 1946/47 à 3.600 tonnes, en forte augmentation sur la saison précédente.

## THE

☒ A Colombo, 4 1/2 millions de lbs de thé ont été offerts récemment. Les qualités supérieures sont demandées et les cours ont progressé. A Calcutta, 2.150.000 lbs ont été offertes à l'exportation.

(Extrait des "Marchés Coloniaux")



**LE CAIRE \* BRUXELLES**

d'un seul coup d'aile!

par la **SABENA** LIGNES AÉRIENNES BELGES

CORRESPONDANCES POUR TOUTES LES CAPITALES EUROPEENNES

Renseignements: BUREAU SABENA - SHEPHERD'S HOTEL  
HELIOPOLIS PALACE HOTEL ET AUPRES DE TOUTES LES AGENCES DE VOYAGE





**PORT-SAID**

**FROM SEA**

11/9/47:  
Cedardale  
Kjell  
Cheshire  
Polyphemus  
Star of El Nil  
Szeged  
Maras  
Atlantis  
Dolores  
Tokar  
Scio  
Maihar.  
F.J. Wolfe  
Alisa  
Avristan  
Endeavour  
Benlawers  
Wave Premier  
Staffordshire

**FROM CANAL**

11/9/47:  
Malacca  
Arabistan  
Lucellum  
Br. Confedance  
Emp. Rifeguard  
Christianiafjord  
Clan MacIacklan

**FROM SEA**

12/9/47:  
Birhakim  
Emp. Glory  
Fouadieh  
Raton Pass  
Sahina  
Durners  
Wm. Gray  
Dewdale  
Trojan Star  
Gloria  
Rila  
Virginia  
Antonio Zotti

**FROM CANAL**

12/9/47:  
Margerette Victory  
Caliente  
Catrine  
Chris. Sass

**FROM CANAL**

13/9/47:  
Attila  
Marianne  
Marina  
Solheim  
Naranja  
Tascalusa  
Coxy  
Paweatuck  
C. of Barcelona  
Chactaw Trail  
Elbrus  
Eclipse

**FROM SEA**

14/9/47:  
Amal  
Cottonwood

Halfaya  
Talodi  
Emp. Confort  
Cadio  
Boulogne Sur Mer  
Vanderbilt Victory  
Lancashire  
Burmout

**FROM CANAL**

14/9/7:  
Laurenco Marquis  
Janus  
Piet Hein  
Sheafmead  
Br. Escort  
Laurelwood

**FROM SEA**

15/9/47:  
Jamila  
Wave Emperor  
Abbecker  
Carunars  
Aegean Star  
Bent's Fort  
Terpsichore  
C. Chelmsford

**FROM CANAL**

15/9/47:  
Thallata  
Escolittle Rock  
Dalkefjell

**LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE**

Destination	Bateau	Agent	Date
Gènes, Marseille, New-York, Boston, Los Angeles, San Francisco.	SCOTT I. LAND	American Eastern	25/9
Gènes, Marseille, New-York, Boston, Los Angeles, San Francisco.	MARINE SNAPPER	American Eastern	6/10
Bombay, Colombo, Madras, Calcutta.	THOMAS SIM LEE	American Eastern	20/9
Bombay, Colombo, Madras, Rangoon, Calcutta.	MARINE ARROW	American Eastern	24-25/9
Limassol, Beyrouth, Haifa, Port-Said.	TERPSICHORE	Xydia	6/10
Le Pirée, Marseille, Gènes, Palestine, Beyrouth, Chypre, Le Pirée, Istanbul.	TERPSICHORE STOKFJELD	Xydia Alex. Navigation	13/10 22/9
Le Pirée, Gènes, Marseille.	ATTIKI	Angouras	20/9
Le Pirée, Gènes, Marseille.	CYRENIA	Cottakis	2/10
Le Pirée, Gènes, Marseille.	CORINTHIA	Cottakis	25/9
Le Pirée, Gènes, Marseille.	TEPI	Sami Khouri	25/9
Haifa, Beyrouth, Limassol.	TEPI	Sami Khouri	20/9
Port-Said, Chypre, Palestine, Syrie, Turquie, Gènes, Barcelone, Gibraltar.	BENIDORM	Carasso	24/9
Port-Said, Palestine, Syrie, Turquie, Malte, Gènes, Barcelone.	BENICARLO	Carasso	début Octobre
Port Soudan, Colombo, Madras, Calcutta.	MEGNA	Barker et Co.	20/9
Chios, Le Pirée, Leros, Rhodes, Limassol.	ENDEAVOUR	Papalios et Petrovitz	26/9
Naples, Gènes, Marseille.	PACE	Beyts	25/9
Naples, Gènes.	ARGENTINA	Adriatica	1/10
Naples, Gènes.	BORSI	Adriatica	7/10
Tel Aviv, Beyrouth, Haifa.	ARGENTINA	Adriatica	25/9
Tel Aviv, Beyrouth, Haifa.	BORSI	Adriatica	1/10

**LISTE DES BATEAUX ATTENDUS A ALEXANDRIE**

Provenance	Bateau	Agent	Date
Etats-Unis.	SCOTT I. LAND	American Eastern	24/9
Etats-Unis.	MARINE SNAPPER	American Eastern	5/10
Anvers.	SIWA	Bernard	fin Sept.
Anvers.	DELAWARE	Beja	fin Sept.
Suède, Norvège.	SAGOLAND	Scandinavian	22/9
Suède, Norvège.	BALHAM	Scandinavian	9/10
Etats-Unis.	SERNAPE	Scandinavian	1/10
Etats-Unis (Pacifique).	WILLIAM GLACKENS	Scandinavian	24/10

**MARCHANDISES ARRIVEES EN TRANSIT**

Par le s.s. "Catrine", 12/9/47:  
78 B/s B. Willis Bags, Tr. Palestine.  
78 B/s B. Willis Bags, Tr. Palestine.  
20 B/s Jute Twine, Tr. Palestine.  
355 Drums Linseed Oil, Tr. Malte.  
8 Coils Sisal Rope, Tr. Beyrouth.  
31 B/s Rubber Tr. Turquie.  
Par le ss. "Malacca", 11/9/47:  
de Pehang:  
322 C/s Rubber, Tr. Isatbul.  
de Hongkong:  
500 Bundles Laundry Soap, Tr. Chypre.  
167 Bundles Laundry Soap, Tr. Chypre.  
10 C/s Rubber shoes, Tr. Beyrouth.  
280 C/s Coconut Oil, Tr. Beyrouth.  
1000 C/s Wash Soap, Tr. Beyrouth.  
500 C/s Wash Soap, Tr. Beyrouth.  
Par le s.s. "Exminster", 9/9/47:  
71 Bdes Coir Mats, Tr. Palestine.  
17 Pkges Coir Mats, Tr. Beyrouth.  
3200 Bags Pepper, Tr. Odessa.  
Par le s.s. "Willis Victory", 9/9/47:  
2 C/s Silk Goods, Tr. Shanghai.  
60 C/s Show Mats, Tr. Hongkong.  
61 C/s Rattan, Tr. Singapore.  
105 C/s Canes, Tr. Singapore.  
224 C/s Pistachio Seeds, Tr.

# Ces Dames de la Corbeille

par CANDIDE

... qui vous révèle, ce qui se passe dans les coulisses.

## EN ATTENTE

En attente... mais, tout bien considéré, en attente d'une hausse raisonnable, tel est le sentiment qui prévaut parmi les augures de la corbeille.

Dame, les raisons ne manquent pas de ne pas se presser pour opérer. Il y a le retour de Nokrachi pacha et ses conséquences, il y a les décisions du gouverneur général du Soudan p.i. et sur un plan plus étendu l'Assemblée de l'O.N.U. et le round entre U.R.S. et U.S.A. qui y commence à propos de la Grèce.

Mais, depuis quelques années, nous nous sommes habitués à vivre dans l'incertitude, à ne plus rechercher — vraiment — des conditions optima de sécurité pour placer notre fortune ou nos économies, nous savons bien que le compte en banque ou le bien foncier lui-même comportent un aléa.

Aussi les nombreux gros capitalistes déjà revenus de villégiature — peut-être par suite de leur pénurie de devises !... — et qu'en particulier le "Suez" a nantis de fonds disponibles sont-ils disposés à s'engager. Simplement ils veulent humer pendant quelques jours l'air de la corbeille avant de prendre des décisions.

C'est pourquoi, sauf bagarre politique de première grandeur, je partage l'optimisme des augures de la corbeille.

## LA GRANDE PITIE DES "NOMINATIFS"

Un certain nombre d'actionnaires répugnent à acheter des titres nominatifs parce que ceux-ci compliquent une vie déjà rendue des plus ardues par la multiplicité des contrôles de toute sorte qui entravent la libre disposition des biens.

C'est d'autant plus naturel, avouons-le que quelques sociétés font tout ce qu'elles peuvent pour justifier cette vue de l'esprit.

Et l'une d'elle est sans aucun doute la Delta Land.

Un de nos amis a remis à l'administration de cette société, il y a déjà cinq mois, des titres nominatifs aux fins de les transformer en titres au porteur comme il le lui avait été proposé. Les coupons y étaient attachés.

Depuis lors pas la moindre nouvelle desdits coupons ni du transfert lui-même.

Nous savons bien que ledit transfert entraîne une correspondance avec Londres et que le détachement de notre monnaie de la sterling a pu quelque peu compliquer l'opération. Mais cinq mois, et sans même qu'une excuse quelconque vous invite à prendre patience n'est-ce pas exagéré?...

## ENCORE UNE HIRONDELLE

Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps, comme l'avait dit si justement feu de Bulow, chancelier du Reich, avant la première guerre mondiale à propos d'un discours de Jaurès... Mais nous voyons en bourse pas mal d'hirondelles prendre leur essor, et cela a tout de même son importance.

Nous voulons par là parler des valeurs jeunes qui — les bonnes payant pour les mauvaises — avaient été si malmenées par la baisse. Tandis que les vétérans éprouvés ne haussent qu'avec une pondération un peu impatiente, certaines de ces valeurs grimpent la cote avec un allant... juvénile

Telle est l'Incorporated qui a remonté gaillardement au-dessus du pair et qui, aux alentours de L.E. 4,500, s'apprête à faire un nouveau bon.

Des gens bien renseignés vous parlent déjà d'un coupon de plus substantiels — dépassant de loin les 5% normaux — dans un mois assez prochain. Et si l'on veut considérer la valeur intrinsèque de l'affaire, il tombe sous le sens que son excellent matériel coûterait beaucoup plus cher à se procurer aujourd'hui.

## UNE INITIATIVE DE PLUS EN PLUS LOUABLE !...

Sous le titre de "Une louable initiative" j'ai déjà parlé il y a quelques mois de la Société "Vignobles et Jardins d'Egypte". Je me suis surtout étendu, si j'ose dire, sur la cité édilitaire qu'elle crée dans son domaine d'Abou-Matir, à quelque 50 kilomètres d'Alexandrie.

J'y reviens pour vous entretenir d'un projet de plus grande envergure encore qu'elle va mettre à exécution. Elle est en train de préparer sur les bords du canal Nubaria l'exploitation en vignobles et en arbres fruitiers d'un grand domaine qui s'y prête excellemment par la composition de son sol aussi bien que par sa position géographique.

On y emploiera les moyens les plus modernes pour réduire les frais de main-d'œuvre aussi bien que d'irrigation. Utilisation du transport mécanique et canalisation souterraine seront appliquées par les méthodes les plus modernes. En particulier en ce qui concerne la viticulture, on y utilisera des procédés qui n'ont encore été mis en usage que dans les grands domaines de la Californie.

On sait que l'administrateur-délégué de la Société, M. Joseph Farès est tout spécialement indiqué pour cette tâche, non seulement à cause de ses qualités dynamiques, mais parce qu'il est sorti des premiers de l'Université d'Angers qui est une Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture. Et il a déjà conçu lui-même des améliorations à apporter à la viticulture.

Il s'agit donc là d'une entreprise de haute importance non seulement par le développement qu'elle est appelée à prendre mais par l'exemple fécond qu'elle constituera.

Du côté financier, elle ne se présente pas sous de moins favorables auspices. Le capital de L.E. 275.000 est représenté par 68.750 actions dont 46.875 souscrites par les fondateurs et 21.875 qui seront offertes à la fin de l'année au public mais qui ont d'ores et déjà été garanties par les fondateurs. Le décret royal a été obtenu le 30 juin dernier.

Voici donc une jeune dame de la Corbeille à laquelle il sera intéressant de rendre hommage dès ses débuts.

## UNE BONNE PETITE VALEUR...

Il s'agit tout simplement de l'Astra que je recommande aux braves gens qui ne cherchent pas — avec risques et périls il va le soi! — à faire jaillir des étincelles de leurs valeurs mais à essayer de dormir tranquilles en touchant d'honnêtes revenus.

L'Astra, qui était au capital de 120.000 livres s'est amputée de 20.000 livres après avis d'une assemblée générale. Opération des plus avisées puisque la Société se trouvait avoir 20.000 livres de plus qu'elle n'avait besoin pour son roulement, 20.000 livres qu'elle ne pouvait littéralement employer, et qu'en rachetant ses titres ne bourse elle a réalisé un bénéfice de 4.000 livres qu'elle s'est empressée de porter à ses réserves.

Les activités de l'exercice en cours ayant été largement équivalentes à celles du précédent, le bénéfice est le même... et un simple calcul permet de comprendre que, puisque le nombre des actions a notablement diminué, le dividende, qui était d'un peu plus de 14 piastres l'année dernière, se trouvera augmenté en proportion.

Quant à l'exercice prochain, nous apprenons de bonne source que la glacière du marché d'Héliopolis vient d'être louée par la Société dans d'excellentes conditions.

Si vous voulez les meilleurs produits de la ferme

fournissez-vous à la

**HOWIE'S HYGIENIC CREAMERY**

Fondée en 1898

L'installation de Lait Pasteurisé la plus moderne  
Crème Pasteurisée - Beurre fabriqué chaque jour avec notre  
Crème Pasteurisée - Lait caillé préparé journellement

**LIVRAISONS A DOMICILE 2 FOIS PAR JOUR**

Beurre spécialement préparé et expédié dans toute l'Egypte  
et au Soudan.

**A. J. HOWIE & Co. Ltd.**

**KOUBBEH GARDENS — TELEPHONE 51200 — B.P. 571  
LE CAIRE**

# LA SEMAINE COTONNIERE

## MARCHE DE MINET EL BASSAL

Le marché de Minet el Bassal ayant fermé Lundi passé, jour de l'An Israélite, n'eut que cinq jours ouvrables, au cours desquels le volume des ventes atteignit 6,254 balles contre 8,377 la semaine précédente.

Les ventes par variétés se répartissent comme suit:

### LONGUES SOIES

	Cette semaine	La semaine précédente
	Balles	
Karnak	3,481	4,542
Ménoufi	479	1,171
Maarad	58	—
Giza 7	— 4,018	84 5,797

### COURTES SOIES

Ashmouni	931	2,120
Zagora	1,270	368
Giza 30	— 2,201	5 2,493
Mixte, Sékina etc.,	35	87
Total des ventes	balles 6,254	contre balles 8,377

### KARNAK

La demande est assez générale pour tous les classements de G/FG à EXTRA.

Des cotons de nouvelle récolte commencent à être offerts, et les prix payés sont en sensible hausse sur ceux de la semaine passée.

Le G/FG fut payé Tall. 48,50/48,75 le FG — 1/4 Tall. 49,75 le FG Tall. 52,50, le FG plus 1/4 Tall. 51,50 le FG/EX à Tall. 52,50 et l'EX — 1/4 à Tall. 53,50.

### MENOUIFI

Des transactions assez limitées ont eu lieu sur cette variété, et en l'absence de hauts grades, la demande se limita aux classements de FGF/G à G plus 1/4.

Les prix accusent également une hausse assez appréciable. le FGF/G fut payé Tall. 42,50/43, — le Good Tall. 44, — et le G plus 1/4 Tall. 45.

### ASHMOUNI/ZAGORA

Les cotons de nouvelle récolte commencent à arriver d'une manière assez régulière sur notre marché, et profitent de l'excellente demande créée par les ventes à l'étranger pour embarquement immédiat.

En fin de semaine cependant, suivant en cela les prix payés pour les affaires franco-station, les prix subirent une très forte baisse que l'absence d'affaires nouvelles et l'offre plus importante de l'Intérieur provoqua. Les derniers prix payés furent les suivants:

En Ashmouni, le FGF/G fut échangé à Tall. 40, — le Good à Tall. 40,50 et le G/FG à Tall. 41,50.

### FRANCO-STATION.

Les transactions en franco-station pour livraison septembre/novembre ont été assez nombreuses.

L'urgence qu'avaient certains exportateurs à couvrir leurs engagements, ainsi que les hauts prix payés par les Négociants de l'Intérieur contribuèrent à faire hausser les cours des courtes soies d'environ Tall. 1,50.

Mercredi passé cependant, malgré une Amérique clôturant en forte hausse et qui aurait dû en temps normal soutenir nos prix, les prix accusèrent une très forte baisse sous le poids d'offres importantes, et reperdirent en une seule séance tout le terrain gagné.

Nous donnons ci-dessous les quotations des principales variétés pour la journée de Mercredi.

ASHMOUNI: FGF/G Tall. 39,3/4 GOOD aTil. 40,50/75, G/FG Tall. 41,50/75 FG Tall. 42,50

ZAGORA: G/FG Tall. 40 — 40,1/8, GOOD Tall. 39,1/4-39,1/2 FG Tall. 41.

KARNAK: Après avoir été traité en cours de semaine à Tall. 51, — le FG de cette variété trouva preneur à Tall. 50,50.

### NOUVELLE RECOLTE.

La cueillette est générale tant en Haute qu'en Basse-Egypte, mais les premiers résultats sont assez décevants.

Dans le Nord en particulier, la récolte de Zagora est désastreuse, et dans les autres régions des plaintes répétées nous parviennent.

En Karnak, la récolte est moyenne pour les régions de Tal-kha, Biala, légèrement supérieure à l'année passée pour la région de Kafr El Cheikh, et médiocre pour celle de Mansourah.

En Haute-Egypte par contre, tous les rapports que nous recevons sont excellents et nous promettent une récolte record.

En base de nos renseignements, et contrairement à l'opinion répandue, nous ne croyons pas que la récolte cette année dépassera ou même atteindra 7,000,000 de cantars. A notre avis, le chiffre de 6,750,000 au maximum, serait plus vraisemblable.

### LES EXPORTATIONS

Les exportations de la semaine totalisèrent 11,018 balles de toutes variétés, qui furent dirigées vers les Pays suivants:

	Balles
ITALIE	2,578 (Karnak, Sakell, Ashmouni)
FRANCE	1,857 (Karnak)
ETATS.UNIS	1,550 (Karnak)
INDES	1,390 (Karnak, Ménoufi, Malaki, Ashmouni)
HONGRIE	940 (Karnak)
TCHECOSLOVAQUIE	770 (Karnak)
LIBAN	670 (Karnak)
INDOCHINE	500 (Karnak, Giza 7)
GRECE	400 (Karnak, Giza 7)
SUISSE	156 (Karnak, Ashmouni)
AUTRICHE	147 (Mixte)
ROUMANIE	60 (Karnak)
TOTAL	Balles 11,018

### LA POSITION STATISTIQUE DE L'EGYTIEN

#### AU 31 AOUT 1947.

Au 31 Août, les stocks de tous cotons se trouvant en Egypte s'élevaient à 5,789,000 cantars, lesquels 3,579,000 étaient détenus pour compte du Gouvernement Egyptien par l'Egyptian Cotton Buying Commission, et 578,000 en stock auprès des Filatures locales, laissant un stock "libre" de tous cotons de 1,631,000 cantars.

Nous donnons ci-dessous, un tableau de la situation à cette date: (en milliers de cantars).

Variété	Carry-over au 31/8/46	1946/47 Récolte	Export. au 31/8/47	Consommat. locale	Stocks au 31/8/47
Karnak	3,855	3,499	3,471	182	3,701
Ménoufi	298	422	413	—	307
Giza 7	805	153	223	46	689
Sakel	74	—	71	1	2
Malaki (Amoun)	88	8	43	5	48
Maarad	107	—	87	—	20
Ash/Zag	2,330	1,806	2,456	783	898
Divers	266	92	191	43	124
Total	7,823	5,980	6,955	1,060	5,789

### LA POSITION STATISTIQUE DE L'EGYPTIEN

#### AU 31/8/47 (SUITE)

Variété	Stocks au 31/8/47	Gouvern. Egyptien	Stocks en Filature	Solde "Libre" au 31/8/47
Karnak	3,701	2,866	40	795
Ménoufi	307	162	—	145
Giza 7	689	513	15	161
Sakel	2	—	—	2
Malaki (Amoun)	48	20	—	28
Maarad	20	—	2	—
Ash/Zag.	898	15	500	383
Divers	124	1	23	90
Total	5,789	3,579	578	1,632



# CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

## L'atmosphère d'attente persiste

L'ATMOSPHERE d'attente persiste. Le capital ne se décide pas à intervenir parce qu'il craint que la situation politique n'empire. Si l'Egypte avait obtenu gain de cause à Lake-Success, nous aurions atteint des cours maxima. Mais le capital est timide. Il se demande : de quoi demain sera-t-il fait ? Et sa question demeure sans réponse. C'est pourquoi, il attend.

D'autre part, les détenteurs de titres ne sont nullement pressés de les liquider. Ils savent qu'ils détiennent de bonnes et saines valeurs. Pourquoi les vendre ? Que faire avec l'argent ? Peut-il être employé de façon plus rémunératrice. Naturellement, à toutes ces questions il n'y a qu'une réponse : l'argent placé en bons titres égyptiens est placé d'excellente façon. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Ainsi bien que les achats ne soient pas copieux, bien que par moment il régné à la Corbeille des valeurs un calme plat, les cours demeurent soutenus.

De plus en plus, il est évident que l'Egypte devra vivre en premier lieu de sa propre production. Le commerce d'importation devra se tourner vers les produits industriels locaux, car avec les difficultés du change, il lui sera bien difficile de continuer à travailler comme par le passé.

## L'économie européenne et la production égyptienne

LES voyageurs qui rentrent d'Europe sont unanimes à dire que l'industrie européenne travaille au ralenti, que le redressement de l'Ancien Continent se poursuit très, très lentement et qu'il faudra de nombreuses années avant que les exportations reprennent au rythme d'avant 1939. Et comme nous n'avons pas de dollars pour importer d'Amérique, nous sommes forcés de développer nos industries et de vivre de nos propres produits. Cela ne peut se traduire que par une activité industrielle et agricole accrue. Cela ne peut se traduire que par de meilleurs dividendes.

Un facteur nouveau — que nous signalons déjà la semaine dernière — entre en ligne de compte. Il faut déclarer tous les avoirs en sterling se trouvant hors du Royaume-Uni, des avoirs que l'on doit céder au gouvernement égyptien contre des livres égyptiennes. Ce rapatriement monstre de capitaux est un nouveau facteur haussier, car les capitalistes devront

placer l'argent rapatrié en Egypte. Et rien de mieux que nos bonnes valeurs ne s'offre à eux.

## Le rendement intéressant de nos valeurs

VOILA pourquoi nous nous attendons à une bonne reprise si des troubles politiques n'éclatent pas dans le pays. Aujourd'hui d'excellentes valeurs donnent du 4, 5 ou 6 pour cent. Il est évident qu'avec le temps nous ne capitaliserons plus ces titres à plus de 3 1/2 pour cent. La différence constitue une marge de hausse certaine, si le calme règne dans le pays.

## Un titre délaissé à tort :

### Banque Misr

UN titre qui est délaissé à tort, estimons-nous, est la Banque Misr. On a été impressionné par le fait que la dernière situation publiée par la Banque accuse une nette diminution des avances sur marchandises et l'on en a conclu que les affaires étaient moins prospères. Les avances sur marchandises de la Banque Misr sont constituées en majeure partie d'avances sur le coton. Or, la demande pour le coton égyptien a été telle la saison dernière que nous avons exporté près de 7 millions de cantars à des prix fort satisfaisants. Naturellement, au lieu de garder leur coton en stock, de l'entreposer auprès de la Banque Misr et de demander des prêts en contrevaletur les producteurs, ont préféré le vendre, ce qui explique la diminution des avances. Mais, aujourd'hui que la nouvelle saison va commencer à battre son plein, les avances sur le coton reprendront et recommenceront à constituer une excellente source de revenus pour la Banque Misr. C'est pourquoi, aux cours actuels, le titre nous paraît susceptible de hausser rapidement et de gagner une ou deux livres dès qu'on se sera rendu compte qu'il est déprécié fort injustement.

## L'électrification du barrage d'Assouan assurée

ON a fait courir le bruit que le projet d'électrification du réservoir d'Assouan allait subir un retard par suite du manque de dollars, le gouvernement ne pouvant importer les machines américaines requises. Nous sommes allés aux renseignements et nous avons appris de source sérieuse que le Conseil d'Etat est en train de préparer les contrats voulus et que le gou-

vernement a pris toutes les mesures voulues pour financer le projet dont la mise à exécution ne subira aucun retard. Dans ces conditions, nous estimons que les titres comme la Kom Ombo, la Cheikh Fadl qui devaient bénéficier du projet d'électrification et dont les cours baissèrent à la suite des rumeurs que l'on fit circuler, reprendront rapidement. L'électrification des chutes d'eau du réservoir d'Assouan ne fait aucun doute. L'économie égyptienne en a un besoin pressant. Et le gouvernement le sait.

## Société Nationale du Papier

LA Société Nationale du Papier fut très manipulée au cours de la semaine sous revue et les cours sont fermes. Nous apprenons que la nouvelle machine destinée à la fabrication du papier blanc est arrivée. Son installation commencera sous peu et tout porte à croire qu'elle pourra travailler d'ici la fin de l'année. Avec la pénurie mondiale de papier la Société Nationale du Papier est assurée de travailler pendant longtemps à plein rendement et de vendre ses produits à bon prix.

## La spéculation et la Zama

QU'ON nous permette de relever que dans toute la presse financière, nous fûmes les seuls à dénoncer la spéculation qui se faisait sur la Zama. Les malins qui ont lancé le mouvement portèrent la Zama à 340. Ils surent naturellement se défaire à temps de leurs paquets et aujourd'hui le titre ne trouve pas preneur à 220. Voilà de quoi faire penser tous ceux qui se lancent la tête baissée dans des affaires spéculatives sans savoir de quoi il en retourne. Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Dans ces colonnes nous les avons prévenus.

## Quelques mots sur la Plastics

UN lecteur nous demande de parler de la Plastics. C'est là un titre d'avenir. Il ne faut pas s'attendre à un rendement immédiat. Mais pour qui sait attendre, la Plastics est un excellent placement. L'industrie des plastiques va remplacer de nombreuses matières premières comme le bois et certains métaux. La National Plastics possède les machines voulues pour faire parquets, fenêtres, etc. Ces machines travailleront dans quelques mois. Elle négocie un contrat important avec une firme internationale pour

fabriquer pour compte de cette firme des appareils téléphoniques et autres. N'oublions pas qu'en Angleterre le titre d'une firme de matières plastiques émis à 5 shillings atteignait récemment 150 shillings, soit 30 fois le prix d'émission. C'est dire l'avenir qui attend la Plastics. Mais les gens pressés qui attendent des dividendes immédiats seront déçus.

## L'or sera réévalué.

LES obligations Suez se maintiennent aux environs de 49 livres. L'article de fond de la semaine dernière dans lequel nous disions que fatalement les cours de l'or devront être réévalués, nous a attiré une nombreuse correspondance. Un de nos lecteurs soutient que ce sont l'Amérique et l'Angleterre qui ont intérêt à maintenir le prix de l'or au coefficient 1 alors que les cours des autres marchandises sont au coefficient 2, parce qu'elles exportent des marchandises et des matières premières et que pour les payer l'Europe affaiblie est obligée de leur envoyer de l'or, de l'or qu'elles achètent à vil prix alors qu'elles vendent leurs marchandises à des cours élevés. Et notre lecteur de conclure : une fois que les pays européens seront à même d'acheter de l'or pour les besoins de leur couverture monétaire, les cours reprendront rapidement.

Nous ne voulons pas suivre notre lecteur sur ce terrain, mais nous sommes de plus en plus convaincus, malgré tous les démentis officiels, que tôt ou tard, les contingences économiques obligeront Washington et Londres à réévaluer l'or dont les prix officiels ne répondent plus aux prix mondiaux. Et c'est là une vérité économique qui ne peut être réfutée.

Demandez à  
votre Pharmacien  
les PRODUITS KIRBY



Pilulettes KIRBY  
POUR LE FOIE  
PRIX AU PUBLIC  
P.T. 5

# LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

## DU 12 AU 19 SEPTEMBRE 1947

DESIGNATION DES VALEURS	12 Sept. 1947	19 Sept. 1947	DESIGNATION DES VALEURS	12 Sept. 1947	19 Sept. 1947
<b>FONDS D'ETATS &amp; EMPRUNTS</b>			<b>SOCIETES IMMOBILIERES</b>		
Emp. Nation. 3 1/4% .....	10870	10855	African Enterp. ....	900	900
Emp. Nation. 2 3/4% .....	10230	10230	Heliopolis Acts. ....	2726	2700
Emp. Coton. 2 3/4% .....	10050	10030	Heliopolis Fd. ....	6630	6610
<b>BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT</b>			Heliopolis Jce. ....	1600	1600
Athènes .....	88	86,5	Delta Land .....	330	333
Banque de Commerce .....	700	700	Delta Land nom. ....	300	300
Banque Misr .....	2290	2292	Gabbari .....	425	426
Commercial Bank .....	358	356	Immobilier .....	930	920
Foncier Act. ....	3020	2284	Le Fayoum .....	190	180
Foncier Fond. ....	5494	5450	Siouf .....	945	920
Foncier Obl. 1903 .....	2276	2268	S.I.B.U.R. ....	375	375
Foncier Obl. 1911 .....	1870	1880	Al Chams .....	985	985
Land Bank Act. ....	905	900	<b>SOCIETES INDUSTRIELLES ET DIVERSES</b>		
Land Bank Fd. ....	6950	6950	Oilfields .....	407	404
National Bank .....	4000	3964	Ginners .....	129 a	129
Crédit Alexandrin .....	555	555	Astra .....	320	320
<b>SOCIETES DES EAUX</b>			Beida Dyers .....	2834	2834
Alex. Water .....	1720	700	Sand Bricks .....	1310	1354
Eaux du Caire Cap. ....	500	500	Clothing .....	640	624
Eaux du Caire Jce. ....	1630	1634	Frigorifique .....	1906	1906
Eaux du Caire Fd. ....	10310	10310	Delta Trading .....	1040	1050
<b>SOCIETES DE TRANSPORT ET CANAUX</b>			East .....	400	400
An. Am. Nile .....	700	1720	Rice Mills .....	360	364
Suez Ile Série .....	4880	4860	Salt au port. ....	384	386
Suez IIIe Série .....	4220	4220	Salt nom. ....	360	360
Delta Light Priv. ....	822	808	Filature Nat. ....	2500	2504
Delta Light Fd. ....	900	885	G.E.R.C.O. ....	560	564
Eg. Shipping .....	400	550	Fibres Text. ....	795	795
La Fluviale .....	550	400	Plastics .....	680	654
Menzaleh Acts. ....	94	95	Port-Said .....	573	660
Menzalah Fd. ....	510	510	Pressage .....	1800	1780
Trams Caire Part Soc. ....	362	362	Ciment Tourah .....	2220	2220
Trams Alex. Div. ....	2086	2026	Bolanachi .....	360	368
Trams Alex. Jce. ....	210	218	Tissage .....	380	380
United Nile .....	1464	1464	Emballages .....	427	427
<b>SOCIETES D'HOTELS</b>			Siegwart .....	1440	1440
Eg. Hotels .....	352	342	Financière .....	990	990
Eg. Hotels nom. ....	321	331	Sucres Ord. ....	1040	1040
Nungovich .....	4174	4174	Sucres Priv. ....	496	500
Palestine .....	240	240	Sucres Fd. ....	1790	1786
Palestine nom. ....	246	246	Filature Misr .....	2370	2380
Upper .....	510	505	Kafr El Dawar A. ....	2350	2366
<b>SOCIETES FONCIERES</b>			Kafr El Dawar B. ....	2580	2600
Aboukir .....	256	252	Egrenage .....	1116	1116
Anglo-Belgian .....	344	344	Tiss. Soie .....	2240	2240
Allotment .....	1140	1140	Papier .....	1164	1178
Gharbieh Acts. ....	600	600	Viticole .....	838	840
Gharbieh Fd. ....	138	138	Tractor .....	1426	1426
New Egyptian .....	178	177	United Entreprise .....	330	331
Sidi Salem .....	365	365	<b>SOCIETES COMMERCIALES</b>		
Kom Ombo Acts. ....	670	650	Bonded .....	1946	1940
Kom Ombo Fd. ....	4800	4800	Frosted Food .....	250	240
Behera .....	1474	1474	Cicurel .....	1420	1420
Cheikh Fadl .....	533	525			
Union Foncière .....	960	960			

## LES BOURSES ETRANGERES

### Les valeurs égyptiennes

#### A la Bourse de Londres

Clôture du 18 septembre

Acheteurs en vendeurs respectivement :	Egyptian Markets: S. 9/6 — 11/-
Sudan Plantations Syndicate: S. 47/- — 48/-	Egyptian Salt and Soda: S. 53/9 — 58/9
Greek 5 o/o Loan 1914: £ 6 1/2 — 7 1/2	Egyptian Delta Land: S. 65/- — 75/-
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee) £ 13 — 14	New Egyptian Company: S. 27/- — 29/-
National Bank of Egypt: £ 43 3/4 — 44 1/4	Abukir Company: S. 33/- — 35/-
Egyptian Delta Light Rails (Pref.): Sh. 120/- — 160/-	Anglo-Egyptian Oilfields "B": S. 67/6 — 72/6

#### à la Bourse de Paris

Clôture du 18 septembre

	Frs.		Frs.
Crédit Foncier (Action) .....	12.600	Cairo-Heliopolis (Action) .....	13.800
Crédit Foncier (P.F.) .....	29.900	Cairo-Heliopolis (P.F.) .....	32.450
National Bank of Egypt (Action) .....	18.700	Suez Canal 3 o/o .....	23.800
Land Bank (Action) .....	4.250	Sucreries d'Eg. (Action) .....	5.400
Land Bank (P.F.) .....	38.700	Sucreries d'Eg. (P.F.) .....	8.700
		Banque Ottomane .....	6.070

### Le cours des métaux A Londres

Cours du 18 septembre

Etain .....	437	Plomb étranger .....	90
Aluminium .....	80	Zinc anglais .....	70
Cuivre .....	132	Zinc étranger .....	70
Plomb anglais .....	91	Fonte .....	172/3

### New-York

Cours du 18 septembre

<b>Cuivre :</b>		<b>Zinc :</b>	
Lake disponible .....	incoté	St. Louis disponible ...	10 1/2
Electro Connect. Valley disponible .....	21.225	<b>Argent :</b>	
World Export .....	21.500	En barres .....	70 1/2
New-York disponible ...	incoté	<b>Platine :</b>	
30 à 90 jours .....	incoté	Disponible .....	66
Casting .....	incoté	<b>Aluminium :</b>	
<b>Etain :</b>		New-York disponible ...	15
Detroit New-York pr. 80		<b>Nickel :</b>	
30 jours .....	80	Electro 99.9 disponible	35
90 jours .....	80	<b>Fer blanc :</b>	
<b>Plomb :</b>		FOB New-York .....	6.75
New-York disponible ...	15	<b>Fonte :</b>	
St. Louis disponible ...	11.65	Pennsylvanie .....	40
		Buffalo .....	36.25

### Bourse des Valeurs de Paris

Clôture du 18 septembre

	Frs.		Frs.
Rente 3 o/o .....	73.60	Port Beyrouth .....	35000
Rente 5 o/o 1920 .....	125.30	Port Salonique .....	—
Rente 3 o/o 1945 .....	79.90	Transatlantique .....	380
Banque Paris .....	1580	Orosdi Back .....	1650
Union Parisienne .....	1620	Emprunt Dawes .....	9800
Crédit Lyonnais .....	1475	Emprunt Young .....	250
Société Générale .....	1561	Turquie 1933 .....	710
Ch. Fer Damas-Hamah .....	1375	Banque Regl. Inter. ...	33200
Electr. Beyrouth .....	2350	Central Mining .....	11650
Forges Nord-Est .....	1098	Geduld .....	3450
Creusot .....	4925	Rio Tinto .....	8275
Courrières .....	540	Norvégienne Azote .....	—
Lens .....	740	Royal Dutch 100. ....	—
Air Liquide .....	1660	Amsterdam 100. ....	—
Péchiney .....	1750	Nestlé .....	—
Rhône Poulenc .....	2900	Tabacs Turquie .....	—
Saint Gobain .....	5820	Fco Wyoming .....	4145

## DANS LA PRESSE LOCALE

### L'EQUILIBRE EST MAINTENU

Le Mokattam rapporte dans un article de fond que:

Le déficit de notre balance commerciale, pour toute l'année, s'éleva à sept millions de livres environ. Ce montant pourrait être comblé par prélèvement des sterling que l'Angleterre avait mis à notre disposition. D'autant plus que nos exportations durant les prochains mois (après la récolte du coton) vont nécessairement augmenter.

### POUR LA REOUVERTURE DE LA BOURSE DES CONTRATS

Dans une interview accordée au journal Al Kotla, S.E. Tewfik Doss pacha se prononce en faveur de la réouverture de la Bourse des Contrats:

Car il est de l'intérêt des fellahs que cette bourse soit réouverte. La réouverture de la Bourse des Contrats réduira considérablement les risques encourus par le commerçant et qui le poussaient à acheter des paysans aux cours les plus bas.

### DU COTON POUR LA BELGIQUE

Dans une interview accordée au Misri, le Chargé d'Affaires de la légation de Belgique au Caire déclare:

La Belgique a besoin de très grandes quantités de coton égyptien. Mais je constate que, malheureusement, du côté égyptien on ne montre pas beaucoup d'empressement à répondre aux demandes des commerçants belges.

Nous voudrions que les capitalistes égyptiens se rendent en Belgique pour voir de leurs yeux les possibilités qui s'offrent à eux et conclure des contrats commerciaux.

### POUR UNE FLOTTE MARCHANDE

Le Mokattam souligne la nécessité pour le peuple égyptien de s'imposer quelques sacrifices:

Nous devrions suivre en cela l'exemple du peuple britannique qui accepte de mener une vie austère pour aider son gouvernement à mettre fin à la crise économique.

Si nous adoptions les mesures prises par la Grande-Bretagne, nous nous trouverions dans une situation bien meilleure, étant donné que nous produisons suffisamment de céréales, de fruits, de textiles...

### L'EXEMPLE BRITANNIQUE

Le Misri se demande qu'est-ce qu'on attend pour construire en Egypte une flotte marchande:

Seule la présence d'une flotte marchande nous permettra de trouver de nouveaux débouchés à nos produits agricoles et industriels. Il nous est d'ailleurs très possible de construire une telle flotte, du moment que durant la guerre des navires de 200 tonnes étaient construits dans notre pays.

### PRES DE 800.000 TONNES DE CEREALES SERONT EXPORTÉES DES ETATS-UNIS EN NOVEMBRE

Washington, le 18 (USIS) — Le Département de l'Agriculture a annoncé que les Etats-Unis exporteront, en novembre, 788.800 tonnes de blé, de farine et de sorgho. On sait que les exportations durant le mois d'octobre s'élevèrent à 1.213.400 tonnes.

Voici les pays qui recevront les céréales durant le mois de novembre:

Autriche: 28.000 tonnes; Belgique: 34.000 tonnes; Brésil: 15.000 tonnes; Cuba: 16.000 tonnes; Egypte: 12.000 tonnes; France: 134.000 tonnes; Grèce: 34.000 tonnes; Indes: 63.000 tonnes; Italie: 115.500 tonnes; Mexique: 25.000 tonnes; Hollande: 34.000 tonnes; Zone anglo-américaine en Allemagne: 180.500 tonnes; Zone Française en Allemagne: 8.500 tonnes; Japon et Iles Ryukyus: 25.500 tonnes; Corée: 17.000 tonnes; diverses autres régions: 34.800 tonnes.

# MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 10 AU 17 SEPTEMBRE 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
KOD EL FARAG	Lentilles Ent. Zaw.	445	100	Blé	46872	Helba	2952
	Fèves Ent. Zaw.	445	50	Fèves	1041	Lupins	509
	Fèves Mahmouda Zaw.	630	50	Orge	1842	Sesames	577
	Sésames R. Zaw.	680	40	Mais N el Gam	7372	Arachides	549
	Sésames Bl. Zaw.	670	50	Mais Oweiga	1179	Lentilles	2018
	Lupins Zaw.	600	40				
ATAR EL NABI	Fèves Mak. Zaw.	640	150	Blé	52748	Helba	2717
	Fèves Mak. Moy.	520	150	Fèves	2780	Lupins	315
	Fèves Ent. Zaw.	445	460	Lentilles	1928	Sesames	232
	Mais Oweiga J. Zaw.	235	250	Orge	1694	Grain de lin	65
	Helba Moy.	430	150	Mais N el Gam	19021	Tibn Unité	85
				Mais Oweiga	1551	Tibn Unité 100 kg.	9062
ALEXANDRIE	Orge Zaw.	177	183	Fèves	4174	Helba	648
	Fèves Mak. Zaw.	650	56	Lentilles	1172	Lupins	342
	Fèves Ent. Zaw.	445	40	Orge	9726	Sesames	43
				Mais N el Gam	120	Riz Non Decort	24185
				Mais Oweiga	280	Riz Glacé	8862
ROSETTE	Riz Glace en Sac. (80 Oks N. 1)	306.5—309.5			Usines De Decort		
	Riz Blanchi au G. (Ardebs 200).	613—619		Riz Non Decort	250		
				Riz Glacé	500		

# Nouvelles Sociétés

## En commandite simple

**Raison sociale:** N. Tatarakis G. Michalos & Co.

**Associés:** Nicolas J. Tatarakis, Georges D. Michalos et un commanditaire.

**Capital:** L.E. 900.

**Objet:** l'exploitation d'un atelier mécanique et électrique, tout travail et transformation de métaux et matières plastiques, la galvanoplastie et les industries similaires, toute production industrielle et artisanale ainsi que la vente des produits qui précèdent.

**Signature et gérance:** les deux associés conjointement.

**Date et durée:** cinq ans à partir du 1er Juillet 1947.

**Siège:** Alexandrie.

**Raison sociale:** Basile A. Lezis & Co.

**Associés:** Basile A. Lezis et un commanditaire.

**Capital:** L.E. 2500.

**Objet:** la représentation en général, l'exportation et l'importation.

**Signature et gérance:** Basile A. Lezis seul.

**Date et durée:** trois ans à partir du 1er Août 1947.

**Siège:** Alexandrie, No. 19 rue de France.



**Raison sociale:** Dinos Couttas & Co.

**Associés:** Dinos Couttas et un commanditaire.

**Capital:** L.E. 600.

**Objet:** la fabrication et vente des articles en maroquinerie.

**Signature et gérance:** Dinos Couttas seul.

**Date et durée:** un an à partir du 1er Août 1947.

**Siège:** Alexandrie, No. 9 rue de l'Hôpital Grec.

## En nom collectif

**Raison sociale:** Marlas Brothers.

**Associés:** Constantin J. Marlas et Georges J. Marlas.

**Objet:** la continuation de l'exploitation du fonds de commerce, sis à Alexandrie, Bld. Saad Zaghloul, No. 9, exploité jusqu'à ce jour au nom du Sieur Constantin Marlas, inscrit sub No. 31140 R.C.A., l'importation et l'exportation l'achat et vente en gros et en détail de tabacs, cigares, cigarettes et de tous articles s'y rattachant, l'industrie de tabacs, la représentation ainsi que la commission.

**Signature et gérance:** Constantin Marlas seul.

**Date et durée:** trois ans à partir du 1er Janvier 1948.

**Siège:** Alexandrie, No. 9 Bld Saad Zaghloul.



**Raison sociale:** D. Antranikian, B. Harari & N. Antranikian.

**Associés:** Dicran Antranikian, Benoit Harari et Nubar Antranikian.

**Capital:** L.E. 10.000.

**Objet:** 1.) Tous travaux d'ameublement et de décoration,

2.) Tous travaux d'architecture,

3.) Toutes représentations de fabriques ou toutes affaires de commissionnaires, toutes affaires d'importation et d'exportation, de commerce, en gros et en détail, achat et vente, notamment sur produits alimentaires, tissus, soieries, cristalleries, etc..

**Signature et gérance:** Dicran Antranikian et Benoit Harari conjointement.

**Date et durée:** 7 ans et 4 mois à partir du 1er Septembre 1947.



**Raison sociale:** D. Parissis & Co.

**Associés:** Dimitri Parissis et Charalambo Parsakis.

**Capital:** L.E. 1000.

**Objet:** a) le commerce de demi-gros, vente et achat, importation et exportation de tous produits généralement quelconques tels que boissons alcooliques, produits alimentaires, produits pharmaceutiques, etc., ainsi que la représentation de toute Société Commerciale ou Industrielle et l'exploitation des produits fabriqués soit en Egypte, soit à l'Etranger;

b) l'entreprise et exécution de tous travaux de peintures et de décorations.

**Signature et gérance:** les deux associés conjointement.

**Date et durée:** un an à partir du 1er Août 1947.

**Siège:** Port-Saïd.



POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉLECTRICITÉ

A. C. E. C.

**ATELIERS DE CONSTRUCTIONS  
ELECTRIQUES DE CHARLEROI**  
DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE MOYEN-ORIENT

57, RUE FALAKI - LE CAIRE

AGENCES EN EGYPTE ;

ALEXANDRIE

**H. MELOT & Co.**

7, Place Mohamed Aly

PORT-SAÏD

**A. M. MOUCHBAHANI & FILS**

AGENCES DU MOYEN-ORIENT ;

PALESTINE

**KALMAN FASHER**

22, Aliya Street - Tel Aviv

SYRIE

**KHALIL FATTAL & FILS**

Rue Nehlaoui - Damas

LIBAN

**KHALIL FATTAL & FILS**

Rue Fakhry Bey - Beyrouth

IRAQ

**L. & D. MANGASARIAN**

8/183, Ras el Qaria - Bagdad